

RAPPORT ANNUEL

DE LA RÉGIE DE
L'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU QUÉBEC

2 0 0 0

Dépôt légal - 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-37332-4
ISSN 0701-5666
© Gouvernement du Québec

Cette brochure est disponible dans Internet :

www.radq.gouv.qc.ca



Québec, avril 2001

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec pour l'exercice financier 2000.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Vice-première ministre
et ministre d'État à l'Économie
et aux Finances,

PAULINE MAROIS

Québec, mars 2001

Madame Pauline Marois
Vice-première ministre
et ministre d'État à l'Économie
et aux Finances
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Vice-Première Ministre,

Conformément à l'article 20 de la Loi sur l'assurance-dépôts, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec pour l'exercice financier 2000, accompagné du rapport du vérificateur général du Québec.

Veillez agréer, Madame la Vice-Première Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,

Jean-Guy Turcotte

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|---|----|--|----|
| Mandat et fonctionnement | 1 | Notes complémentaires aux états financiers | 23 |
| Profil des institutions inscrites | 5 | Données financières et statistiques | 25 |
| Rapport d'activité | 13 | Données historiques | 26 |
| Résultats financiers | 17 | Institutions inscrites au 31 décembre 2000 | 27 |
| Rapport de la direction | 19 | Code d'éthique et de déontologie | 43 |
| Rapport du vérificateur général du Québec | 19 | Coordonnées et publications | 47 |
| États financiers au 31 décembre 2000 | 20 | | |

MANDAT ET FONCTIONNEMENT

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ) a pour objet de régir la sollicitation et la réception de dépôts d'argent du public, de garantir le paiement des dépôts d'argent, de gérer le fonds d'assurance-dépôts et d'administrer un régime de permis.

Constituée par la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26) sanctionnée le 29 juin 1967, la RADQ a commencé ses activités le 1^{er} juillet 1970. Son année financière correspond à l'année civile.

Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts*, le conseil d'administration se compose des personnes suivantes : l'inspecteur général des institutions financières, l'adjoint de l'inspecteur général, le sous-ministre des Finances qui peut désigner un remplaçant et deux personnes choisies à l'extérieur de la fonction publique.

Au 31 décembre 2000, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Jean-Guy Turcotte, président
Inspecteur général des institutions financières

Jacques Henrichon, vice-président
Inspecteur général adjoint

Jean St-Gelais
Sous-ministre associé aux politiques fiscales
et budgétaires et institutions financières
Ministère des Finances

Fernand Gauthier
Membre externe à la
fonction publique

Jacques Dumont
Membre externe à la
fonction publique

Structure administrative

Le président du conseil d'administration est aussi le directeur général responsable de l'administration. Il est appuyé par un directeur général adjoint au niveau des opérations. Le personnel de la RADQ est nommé et rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1).

En vertu d'un accord, la RADQ utilise les services et le personnel de l'Inspecteur général des institutions financières en matière d'examen des institutions inscrites et de soutien administratif.

Garantie

La RADQ garantit à toute personne qui fait un ou des dépôts d'argent à une institution inscrite, le paiement, à leur échéance respective, du capital et des intérêts de ce ou de ces dépôts jusqu'à concurrence d'une somme de 60 000 \$.

Les dépôts dont le remboursement est garanti comprennent le solde impayé, y compris les intérêts afférents, des fonds reçus par une institution, dans le cours normal de ses activités de réception de dépôts d'argent du public à des fins de placement et dont l'obligation de remboursement est constatée, soit par un crédit au compte du déposant, soit par un certificat de dépôt ou tout autre instrument qu'elle a délivré. Le montant ainsi garanti est limité à 60 000 \$ par personne, par institution.

Certains dépôts sont toutefois l'objet d'une garantie distincte aussi établie à 60 000 \$ par personne, par institution. C'est le cas notamment pour chacun des genres de dépôts suivants : l'ensemble des dépôts dans un ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) au nom d'une même personne, l'ensemble des dépôts dans un ou des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) au nom d'une même personne et l'ensemble des dépôts détenus conjointement par les mêmes personnes.

La garantie offerte par la RADQ ne s'applique pas aux dépôts dont le terme excède cinq ans, à moins que l'institution ne soit obligée, après cinq ans de la date du dépôt, de le rembourser à la demande du déposant. Cette garantie ne s'applique pas non plus aux dépôts qui sont faits ou payables en une autre monnaie que la monnaie canadienne, ni aux dépôts qui sont faits à l'extérieur du Québec ou qui sont payables uniquement à l'extérieur du Québec.

Le document émis par l'institution inscrite et qui constate le dépôt doit comporter la mention suivante : « Ceci est un dépôt au sens de la *Loi sur l'assurance-dépôts*. »

Fusion d'institutions inscrites

Lorsque deux ou plusieurs institutions inscrites fusionnent, la RADQ continue de garantir séparément, jusqu'à leur échéance, les dépôts garantis effectués dans chacune des institutions avant la fusion, toujours jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par personne, par institution inscrite.

Après la fusion, les nouveaux dépôts contractés auprès de l'institution inscrite issue de la fusion sont également garantis par la RADQ, dans la mesure où tous les dépôts garantis contractés par la même personne dans les institutions inscrites qui se sont regroupées, en plus de ceux contractés dans l'institution inscrite issue de la fusion, ne dépassent pas 60 000 \$.

Inscription des institutions

À l'exception des banques, toute institution, quel que soit son lieu de constitution, est tenue de s'inscrire à la RADQ pour solliciter et recevoir des dépôts au Québec.

Une institution inscrite se reconnaît à la présence du signe officiel de la RADQ qui doit être affiché bien en vue à l'entrée et à l'intérieur de toute place d'affaires où elle exerce ses activités.

Financement

La RADQ perçoit de la part d'institutions inscrites une prime, calculée au 30 avril de chaque année, dont le montant égale 1/15 de 1 % des dépôts reçus au Québec et garantis par la RADQ à cette date.

Cette prime est payable par les institutions constituées par une loi du Québec ou d'une autre province.

En raison de l'accord mentionné ci-après et conformément à la loi, la RADQ ne perçoit aucune prime de la part d'institutions inscrites qui sont des sociétés de fiducie ou des sociétés d'épargne constituées en vertu d'une loi fédérale.

La prime payable par une caisse d'épargne et de crédit affiliée à un fonds de sécurité peut être réduite de moitié.

Accord SADC - RADQ

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) assure les dépôts reçus par des institutions constituées en vertu des lois fédérales et, dans certains cas, en vertu des lois provinciales. Dans le but d'éviter des duplications de garantie, de surveillance et d'inspection, un accord est intervenu le 22 janvier 1969 entre la SADC et la RADQ, avec le consentement des gouvernements respectifs. Cet accord prévoit notamment que la SADC indemniserait et tiendrait quitte la RADQ de toute responsabilité résultant de quelque garantie par cette dernière des dépôts reçus par une société de fiducie ou une société d'épargne constituée en vertu d'une loi fédérale, cette indemnité étant limitée par déposant au montant assuré.

Exécution de la garantie

La RADQ effectue, dans un délai raisonnable, le remboursement des dépôts lorsque son obligation de garantie est rendue exécutoire par une des circonstances précisées dans la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26). Elle peut exécuter son obligation de garantie en

mettant à la disposition du déposant un dépôt fait à une institution inscrite ou à une banque.

Par subrogation, lorsque la RADQ paie un dépôt en lieu et place de l'institution, elle acquiert ainsi tous les droits que le déposant peut avoir à l'égard de l'institution jusqu'à concurrence de la somme ainsi payée.

Pouvoirs spéciaux

Dans le but de réduire un risque qu'elle court ou d'éviter ou de réduire une perte éventuelle, la RADQ possède des pouvoirs spéciaux. Elle peut notamment consentir des avances à une institution inscrite ou à une institution dont le permis a été suspendu ou révoqué. Elle peut aussi acquérir l'actif d'une institution inscrite ou d'une institution dont le permis est suspendu ou a été révoqué. Elle peut également, avec l'autorisation du ministre, conclure avec tout organisme qui, à son avis, administre un régime équivalent, tout accord concernant une institution dont les dépôts sont garantis ou assurés en partie par la RADQ et en partie par cet organisme.

Fonds d'assurance-dépôts

La RADQ doit maintenir un fonds d'assurance-dépôts pour l'exécution de son obligation de garantie et pour l'exercice de ses pouvoirs spéciaux. Les primes perçues sont imputées à ce fonds ainsi que les sommes que le ministre des Finances pourrait y verser. Les montants dont la RADQ prévoit ne pas avoir un besoin immédiat sont déposés dans un fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

En cas d'insuffisance de ressources financières, le ministre des Finances peut lui faire des avances à même le fonds consolidé du revenu ou encore garantir le paiement des engagements de la RADQ. La somme du solde impayé des avances et engagements garantis ne peut excéder toutefois 700 000 000 \$.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

Pour solliciter et recevoir des dépôts au Québec, toute institution inscrite doit détenir un permis délivré par la RADQ et exhiber le signe officiel de cette dernière dans tout établissement où elle exerce ses activités.

Les institutions inscrites doivent maintenir en tout temps les conditions prévues à la *Loi sur l'assurance-dépôts* et à son règlement d'application, dont notamment :

- suivre des pratiques commerciales et financières saines ;
- se conformer à la *Loi sur l'assurance-dépôts* et aux lois, règlements et règles les concernant ; et
- être dans une situation financière satisfaisante.

Au 31 décembre 2000, on dénombrait 1 026 institutions inscrites à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, soit 174 de moins qu'à pareille date l'année précédente. Cette baisse importante du nombre d'institutions inscrites est attribuable principalement aux nombreuses fusions de caisses réalisées dans le cadre d'un vaste plan de réingénierie entrepris par le Mouvement Desjardins. Tous les changements concernant les institutions inscrites sont expliqués ci-après.

Les institutions inscrites sont composées de 986 caisses d'épargne et de crédit, de 30 sociétés de fiducie et de 10 sociétés d'épargne. La liste complète de ces institutions est reproduite à la suite des états financiers.

CHANGEMENTS CONCERNANT LES INSTITUTIONS INSCRITES

La réduction du nombre d'institutions inscrites s'explique par le fait qu'au cours de l'année, il y a eu **une nouvelle inscription**, **89 fusions** impliquant 256 institutions inscrites et **8 liquidations**. De plus, il y a eu **7 changements de dénomination**.

Nouvelle inscription

1. **Société de fiducie privée MD**
- MD Private Trust Company.

Inscriptions à la suite d'une fusion

1. **Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de St-Côme avec la Caisse populaire Desjardins de Ste-Émélie-de-l'Énergie.
2. **Caisse populaire Desjardins de Berthier-et-des-Îles**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Berthierville avec la Caisse populaire Desjardins de L'Île-St-Ignace.
3. **Caisse populaire Desjardins de Joliette**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Joliette avec la Caisse populaire Desjardins de Ste-Thérèse (Joliette).
4. **Caisse populaire Desjardins de la Ouareau**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Rawdon avec la Caisse populaire Desjardins de Chertsey et la Caisse populaire Desjardins d'Entrelacs.
5. **Caisse populaire Desjardins de l'Industrie**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de St-Pierre (Joliette) avec la Caisse populaire Desjardins de St-Jean-Baptiste (Joliette) et la Caisse populaire Desjardins de St-Paul.
6. **Caisse populaire Desjardins Dusablé**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de St-Barthélemy avec la Caisse populaire Desjardins de St-Norbert et la Caisse populaire Desjardins de St-Cuthbert.
7. **Caisse populaire Desjardins de Brandon**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de St-Gabriel-de-Brandon avec la Caisse populaire Desjardins de St-Damien-de-Brandon et la Caisse populaire Desjardins de St-Charles-de-Mandeville.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

8. **Caisse populaire de Gentilly**, issue de la fusion de la Caisse populaire de Gentilly avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Lemieux.
9. **Caisse populaire Desjardins de Bon-Conseil—Sainte-Brigitte**, issue de la fusion de la Caisse Populaire Bon Conseil avec La Caisse Populaire de Sainte Brigitte des Saults.
10. **Caisse populaire Desjardins des Deux Rives**, issue de la fusion de la Caisse populaire des Deux Rives avec La Caisse populaire de Courval.
11. **Caisse populaire Desjardins des Cascades**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Les Chutes avec la CAISSE POPULAIRE MAURICIENNE.
12. **Caisse populaire Desjardins de Saint-Boniface-de-Shawinigan**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Desjardins de St-Boniface de Shawinigan avec LA CAISSE POPULAIRE DE Charette.
13. **Caisse populaire Desjardins du Bas-Saint-François**, issue de la fusion de La caisse populaire Desjardins de St-François du Lac avec la caisse populaire de St-Gérard d'Yamaska et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Pierreville.
14. **Caisse populaire Desjardins de la Haute-Chaudière**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Gédéon (Beauce) avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Robert-Bellarmin.
15. **Caisse populaire Desjardins de Kennebec**, issue de la fusion de La Caisse populaire de Saint-Côme avec La Caisse Populaire de St Théophile.
16. **Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg**, issue de la fusion de La caisse populaire de Charlesbourg avec LA CAISSE POPULAIRE DE L'Auvergne et La Caisse Populaire d'Orsainville.
17. **Caisse populaire Desjardins de Broughton**, issue de la fusion de la Caisse populaire d'East Broughton avec La Caisse Populaire de St-Pierre de Broughton.
18. **Caisse populaire Desjardins des Rivières Boyer et Etchemin**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Anselme avec la Caisse populaire Desjardins de Honfleur et La Caisse Populaire de St-Henri.
19. **Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Etchemin**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Saint-Léon de Standon avec La Caisse Populaire de St-Malachie et La Caisse Populaire de Saint-Nazaire, Dorchester.
20. **Caisse populaire Desjardins des Monts de Bellechasse**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins d'Armagh avec La Caisse Populaire de Buckland, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Damien et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Philémon.
21. **Caisse populaire Desjardins de Lévis**, issue de la fusion de La caisse populaire de Lévis avec la Caisse populaire Desjardins de St-David.
22. **Caisse populaire Desjardins de La Chevrotière**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Marc-des-Carières avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Alban et LA CAISSE POPULAIRE DE DESCHAMBAULT.
23. **Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Croix avec la Caisse populaire Desjardins d'Issoudun et la Caisse populaire Desjardins de St-Edouard.
24. **Caisse populaire Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Marie (Beauce) avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Elzéar et La Caisse Populaire de Sts-Anges, Beauce.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

25. **Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-Raymond avec La caisse populaire de St-Léonard de Portneuf, La Caisse Populaire de Rivière-à-Pierre et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Ste-Christine, Auvergne.
26. **Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Rivière du Loup avec La Caisse Populaire de St-Ludger et La Caisse Populaire Desjardins Thibaudeau.
27. **Caisse populaire Desjardins de la Seigneurie des Grondines**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Casimir avec La Caisse Populaire de St-Ubald, la Caisse populaire Desjardins de Lac-aux-Sables, La CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Grondines et La Caisse Populaire Desjardins de Notre-Dame des Anges.
28. **Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec**, issue de la fusion de la Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec avec la CAISSE POPULAIRE DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT DE LOUIS-FRECHETTE.
29. **Caisse populaire Desjardins du Petit-Pré**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Château-Richer avec la Caisse populaire Desjardins de L'Ange-Gardien.
30. **Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Sacrement avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas-d'Aquin.
31. **Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Ste-Anne de Beaupré avec La Caisse Populaire de Beaupré, La Caisse Populaire de St-Joachim, La CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Tite des Caps et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Ferréol-les-Neiges.
32. **Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière) avec la Caisse populaire Desjardins de Leclercville.
33. **Caisse populaire Desjardins de L'Islet**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de L'Islet avec La Caisse Populaire de St-Cyrille de L'Islet et La Caisse Populaire de St-Eugène.
34. **Caisse populaire Desjardins de L'Île-d'Orléans**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Pierre (I.O.) avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Laurent, I.O.
35. **Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire et de Tilly**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire avec la Caisse populaire Desjardins de Tilly.
36. **Caisse populaire Desjardins du Carrefour minier (L'Amiante)**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Black Lake avec La Caisse Populaire de St-Ferdinand d'Halifax, la Caisse populaire Desjardins de Coleraine et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Adrien-d'Irlande.
37. **Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre**, issue de la fusion de La Caisse populaire de Baie-St-Paul avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Urbain et La Caisse Populaire Desjardins de Petite-Rivière St-François.
38. **Caisse populaire Desjardins des Laurentides**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins des Laurentides avec la Caisse populaire Desjardins de Stoneham.
39. **Caisse populaire Desjardins de Mingan—Anticosti**, issue de la fusion de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Longue Pointe de Mingan avec la Caisse populaire de l'Île d'Anticosti.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

40. **Caisse populaire Desjardins du Vallon**, issue de la fusion de la Caisse Desjardins Les Saules avec la Caisse populaire Desjardins de Vanier.
41. **Caisse populaire Desjardins Rocamadour**, issue de la fusion de LA CAISSE POPULAIRE DE ST-ALBERT LE GRAND (QUEBEC) avec la Caisse populaire Saint-François-d'Assise de Québec et la Caisse populaire Desjardins de Lairet.
42. **Caisse populaire Desjardins de la Chaudière**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-Etienne de Lauzon avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Lambert, (Lévis).
43. **Caisse populaire Desjardins des Hauts-Reliefs (Frontanac)**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Robertsonville avec la Caisse populaire Desjardins St-Jacques de Leeds, la Caisse populaire Desjardins de Pontbriand et la Caisse populaire Desjardins de Sacré-Cœur-de-Marie.
44. **Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-Paul de Montminy avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Ste-Apolline, la Caisse populaire de Panet et la Caisse Populaire Ste-Lucie de Beauregard.
45. **Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Pointe-Sainte-Foy avec la Caisse populaire de la Colline et la Caisse Desjardins Saint-Denys-du-Plateau.
46. **Caisse populaire Desjardins de la Pointe-Saint-Charles et de Verdun**, issue de la fusion de la Caisse populaire Saint-Charles de Montréal avec la Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-la-Paix.
47. **Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Mont-Rolland avec la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Adèle et la Caisse populaire Lac-Masson.
48. **Caisse populaire Desjardins du Nord-Ouest du Témiscamingue**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-du-Nord avec la Caisse populaire Desjardins Nédélec, la Caisse populaire Desjardins Guérin et La Caisse Populaire de Remigny.
49. **Caisse populaire Desjardins de la Forêt enchantée**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Ville-Marie avec La Caisse Populaire de Guigues et la Caisse Desjardins Angliers et Saint-Eugène-de-Guigues.
50. **Caisse populaire Desjardins de la Petite-Patrie**, issue de la fusion de la Caisse Desjardins Saint-Arsène avec la Caisse populaire Desjardins Saint-Édouard de Montréal, La Caisse Populaire de St-Étienne de Montréal et la Caisse populaire Saint-Philippe de Montréal.
51. **Caisse populaire Desjardins de Mercier—Saint-Isidore**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Mercier avec La Caisse Populaire de St Isidore de Laprairie.
52. **Caisse populaire Desjardins du Centre d'Ahuntsic**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Paul-de-la-Croix avec la Caisse populaire Saint-Nicolas de Montréal et La Caisse Populaire Saint-Charles Garnier de Montréal.
53. **Caisse populaire Desjardins de Tétreaultville**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal avec la Caisse populaire Saint-Bernard de Montréal et la Caisse populaire Desjardins Honoré-Beaugrand.
54. **Caisse populaire Desjardins des Grandes-Seigneuries**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Desjardins de Napierville avec la Caisse populaire Sherrington et la CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR.
55. **Caisse populaire Desjardins du Nouveau-Rosemont**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal avec la Caisse populaire Notre-Dame-du-Foyer.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

56. **Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet**, issue de la fusion de la Caisse Populaire Henri-Bourassa avec la Caisse populaire Desjardins Sault-au-Récollet et la Caisse populaire Fleury.
57. **Caisse populaire Desjardins de Beaujeu—Hemmingford**, issue de la fusion de la Caisse populaire de Beaujeu avec la Caisse populaire Desjardins de Hemmingford.
58. **Caisse populaire Desjardins du Suroît-Sud**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Huntingdon avec La Caisse Populaire Desjardins de Saint-Stanislas de Kostka et La Caisse Populaire de Sainte-Barbe.
59. **Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Buckingham avec la Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Salette.
60. **Caisse populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Coteau-du-Lac avec la Caisse populaire Soulanges, la Caisse populaire Lac Saint-François et la Caisse populaire des Cèdres.
61. **Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Saint-André Avellin avec la Caisse populaire Desjardins de Chénéville, La Caisse Populaire de Papineauville, La Caisse Populaire de Montebello et La Caisse Populaire de Ripon.
62. **Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception avec la Caisse populaire Saint-Pierre-Claver.
63. **Caisse populaire Desjardins de Vimont—Auteuil**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Vimont avec la Caisse populaire Desjardins Auteuil.
64. **Caisse populaire Desjardins de Repentigny**, issue de la fusion de La Caisse Populaire Desjardins de Repentigny avec la Caisse populaire Notre-Dame-des-Champs et la Caisse Populaire Meilleur.
65. **Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga**, issue de la fusion de la Caisse Desjardins Préfontaine-Orléans avec la Caisse populaire Desjardins Hochelaga et la Caisse Desjardins Nativité d’Hochelaga.
66. **Caisse populaire Desjardins de Tracadieche**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Carleton avec La Caisse Populaire de Saint-Omer et la Caisse populaire Desjardins de Nouvelle.
67. **Caisse populaire Desjardins de Laverrière—Bassin—Havre-Aubert**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Laverrière avec la Caisse populaire Desjardins de Bassin et la Caisse populaire Desjardins de Havre-Aubert.
68. **Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Grande-Rivière avec la Caisse populaire Desjardins de Cap-d’Espoir, la Caisse populaire Desjardins de Percé et la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.
69. **Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l’Estrie**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Coaticook avec la Caisse populaire Desjardins de Compton, la Caisse populaire Desjardins de Martinville, La Caisse populaire de Waterville, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Herménégilde, la CAISSE POPULAIRE STE-EDWIDGE et la Caisse populaire Desjardins d’East Hereford.
70. **Caisse populaire Desjardins des Métaux blancs**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins d’Asbestos avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Adrien et la Caisse populaire Desjardins de Danville.
-

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

71. **Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog avec la Caisse populaire Desjardins de Mansonville.
72. **Caisse populaire Desjardins du Lac-Aylmer**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Disraeli avec LA CAISSE POPULAIRE DE ST-CHARLES DE GARTHBY.
73. **Caisse populaire Desjardins de la Saint-François**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Fleurimont avec La Caisse Populaire de Lennoxville et la Caisse populaire d'Ascot Corner.
74. **Caisse populaire Desjardins de la Vallée des Lacs**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Squatec avec la Caisse populaire Desjardins du Lac-des-Aigles, la Caisse populaire Desjardins de Biencourt et la Caisse populaire Desjardins d'Auclair-Lejeune.
75. **Caisse populaire Desjardins du Haut-Pays de la Neigette**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Blandine avec la Caisse populaire Desjardins de La Trinité-des-Monts.
76. **Caisse populaire Desjardins du Portage**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Louis-du-Ha! Ha! avec la Caisse populaire de Saint-Honoré.
77. **Caisse populaire Desjardins d'Arvida—Kénogami**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins d'Arvida avec la Caisse populaire Desjardins de Kénogami.
78. **Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Or**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Or avec la Caisse populaire Desjardins de Malartic.
79. **Caisse populaire Desjardins de La Sarre**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de La Sarre avec la Caisse populaire Desjardins de Chazel.
80. **Caisse populaire Desjardins d'Amos**, issue de la fusion de La Caisse Populaire d'Amos avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Mathieu d'Harricana, la Caisse populaire Desjardins de Manneville, la Caisse populaire Desjardins de La Motte, La Caisse Populaire Desjardins de Guyenne, LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St Dominique du Rosaire et la Caisse populaire Desjardins de Matagami.
81. **Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac-Abitibi**, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Dupuy avec la Caisse populaire Desjardins de Clerval, la Caisse populaire Desjardins de La Reine, la Caisse Populaire Desjardins de Normétal et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Lambert (Abitibi).
82. **Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville**, issue de la fusion de la Caisse Populaire d'Iberville avec LA CAISSE POPULAIRE DE Sainte-Brigide d'Iberville, Caisse Desjardins de Saint-Alexandre, La Caisse Populaire Desjardins de Mont St-Grégoire et La Caisse Populaire Desjardins de Sabrevois.
83. **Caisse populaire Desjardins de la Haute-Yamaska**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-Eugène de Granby avec La Caisse Populaire Desjardins de Ste-Cécile-de-Milton, La Caisse Populaire de Roxton Pond et la Caisse Populaire St-Benoit de Granby.
84. **Caisse populaire Desjardins de Cavignac**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-Hugues avec la Caisse populaire de Saint-Simon et LA CAISSE POPULAIRE DE St-Guillaume.
85. **Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias**, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Richelieu avec La caisse populaire Desjardins de St-Mathias-sur-Richelieu.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

86. **Caisse d'économie Desjardins des employés d'Hydro-Québec (secteurs Est, Nord et Ouest du Québec)**, issue de la fusion de la CAISSE D'ÉCONOMIE INTERACTION LAURENTI-DES avec La Caisse d'Économie Hydro-Québec Montmorency.

87. **Caisse d'économie Desjardins Éduco**, issue de la fusion de la Caisse d'économie Desjardins Éduco avec LA CAISSE D'ÉCONOMIE DU LAC ST-LOUIS.

88. **Caisse d'économie Desjardins des employés de C.A.E.—R.R.C. – C.A.E.—R.R.C. Employees Desjardins Credit Union**, issue de la fusion de la Caisse d'économie des employés C.A.E. et sa version C.A.E. Employees Credit Union avec la Caisse d'économie Desjardins Rolls-Royce – Rolls-Royce Desjardins Credit Union.

89. **Caisse d'économie Desjardins Strathcona – Strathcona Desjardins Credit Union**, issue de la fusion de la Caisse d'économie P.A.P.T. et sa version P.A.P.T. Credit Union avec la Caisse d'économie Strathcona et sa version Strathcona Credit Union et la Caisse d'économie F.E.S.C.T. – F.E.S.C.T. Credit Union.

Liquidations

1. Caisse populaire Desjardins de Saint-André de Restigouche.
2. Caisse d'économie Desjardins du personnel de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.
3. Caisse d'économie Desjardins Voie maritime.
4. Caisse d'Économie des employés municipaux de Drummondville.
5. CAISSE D'ÉCONOMIE DE MAGOG.
6. CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS PÉTRO-CANADA et sa version PETRO-CANADA EMPLOYEES CREDIT UNION.

7. La Caisse d'Économie des Lettons – Latvian Credit Union.

8. Caisse d'économie Delphic – Delphic Credit Union.

Changements de dénomination

1. Compagnie de fiducie Sun Life – Sun Life Trust Company change sa dénomination pour **B2B Trust**.
2. Société d'épargne et d'hypothèques Sun Life – Sun Life Savings and Mortgage Corporation change sa dénomination pour **Fiducie de la Financière Sun Life inc. – Sun Life Financial Trust Inc.**
3. La Caisse Populaire Les Boulevards change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins Les Boulevards**.
4. La Caisse Populaire de St-Augustin change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures**.
5. LA CAISSE POPULAIRE DE Chambly change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly**.
6. Caisse populaire Desjardins Sainte-Agathe-des-Monts change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts**.
7. La Caisse Populaire Desjardins de St-Césaire change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins de Saint-Césaire**.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

TOTAL DES DÉPÔTS REÇUS AU QUÉBEC PAR LES INSTITUTIONS INSCRITES ET DES DÉPÔTS GARANTIS PAR LA RADQ

Au 30 avril 2000, les institutions inscrites détenaient au Québec pour 79 656 077 000 \$ de dépôts (voir le tableau A ci-après). Ces dépôts se répartissaient de la façon suivante : 78,3 % dans les caisses d'épargne et de crédit, 9,9 % dans les sociétés de fiducie et 11,8 % dans les sociétés d'épargne.

À cette même date, des 79 656 077 000 \$ de dépôts reçus au Québec par les institutions inscrites, 51 313 297 000 \$ étaient garantis par la RADQ. Ces dépôts garantis se répartissaient de la façon suivante : 73,8 % dans les caisses d'épargne et de crédit, 12,9 % dans les sociétés de fiducie et 13,3 % dans les sociétés d'épargne.

TABLEAU A
Institutions inscrites, dépôts reçus et dépôts garantis au 30 avril 2000

| Institutions inscrites | Nombre | Dépôts reçus au Québec | | Dépôts garantis par la RADQ | |
|---|--------------|---------------------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| | | (000 \$) | % | (000 \$) | % |
| Caisse d'épargne et de crédit non affiliée à une fédération | 1 | 13 158 | 0,02 | 11 358 | 0,02 |
| La Confédération des caisses populaires et d'économie du Québec, les fédérations et les caisses affiliées, la Caisse centrale Desjardins du Québec | 1 122 | 62 326 483 | 78,24 | 37 861 037 | 73,79 |
| Sociétés de fiducie à charte du Québec | 5 | 3 812 262 | 4,79 | 3 058 463 | 5,96 |
| Sociétés de fiducie à charte d'autres provinces | 2 | 12 869 | 0,02 | 10 309 | 0,02 |
| Sociétés de fiducie à charte fédérale | 22 | 4 096 652 | 5,14 | 3 572 285 | 6,96 |
| Sociétés d'épargne à charte fédérale | 10 | 9 394 653 | 11,79 | 6 799 845 | 13,25 |
| Total | 1 162 | 79 656 077 | 100,00 | 51 313 297 | 100,00 |

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EN BREF

Au cours de l'année, l'avoir net du fonds d'assurance-dépôts a été porté à 205,8 M\$. Le taux de prime est demeuré inchangé à 1/15 de 1 % pour une quatorzième année consécutive. Les dépôts garantis s'élèvent à 51,3 milliards de dollars au 30 avril 2000.

La présente section fait le point sur les principales activités de la RADQ durant l'année 2000.

INFORMATION DU PUBLIC

Salons spécialisés

Dans le but de faire connaître l'assurance-dépôts au grand public, la RADQ a participé au cours de l'année, à titre d'exposant, à quatre salons qui ont attiré un total de 107 000 visiteurs. Ces événements sont :

Salon Épargne-Placements de Québec
du 20 au 23 janvier 2000

Salon Épargne-Placements de Montréal
du 28 janvier au 31 janvier 2000

Salon Info-Services de Baie-Comeau
du 14 au 16 avril 2000

Salon Info-Services de Drummondville
du 20 au 22 octobre 2000

Publicité médiatique

La RADQ a lancé, au cours de l'année 2000, une campagne télévisée d'information conjointement avec la Société d'assurance-dépôts du Canada, afin de mieux renseigner les déposants québécois sur l'assurance-dépôts. Les messages, diffusés pendant six semaines à compter du 9 octobre 2000, incitaient les déposants à vérifier si leurs dépôts sont garantis par l'assurance-dépôts. On les invitait particulièrement à composer les numéros sans frais, à consulter les vitrines Internet ou à s'informer auprès de leurs institutions.

La participation de la RADQ à cette campagne télévisée d'information a été motivée notamment par les résultats de recherches démontrant une connaissance modeste de l'assurance-dépôts et des produits financiers garantis par les déposants, ainsi qu'une croyance générale à l'effet que tous les dépôts sont garantis, incluant les fonds mutuels. De plus, devant la panoplie de produits financiers de plus en plus complexes offerts par les institutions inscrites, les déposants doivent pouvoir compter sur une information juste et adéquate sur l'assurance-dépôts pour prendre des décisions éclairées.

Site Internet

En avril 2000, la RADQ a rendu accessible au public, une nouvelle version de son site Internet www.radq.gouv.qc.ca. Cette refonte, tant au niveau de la présentation visuelle que du contenu, offre maintenant plusieurs informations sur l'assurance-dépôts du Québec.

Ainsi, on y retrouve des renseignements généraux sur la mission de la RADQ, la garantie des dépôts, le financement du fonds d'assurance-dépôts, ses pouvoirs spéciaux, sa structure administrative et son conseil d'administration. On peut également y consulter les communiqués de presse et les documents d'information, ainsi qu'une liste des institutions inscrites dans laquelle on peut vérifier si une institution financière détient un permis de la RADQ. Depuis son ouverture en avril 2000, plus de 100 000 personnes ont consulté le nouveau site Internet de la RADQ.

Délégations étrangères

La RADQ a reçu deux délégations étrangères en quête d'expertise, l'une en provenance des Philippines et l'autre du Sénégal.

Demandes d'information

Le personnel de la RADQ a aussi répondu à quelque 6 000 demandes d'information sur l'assurance-dépôts du Québec reçues au **numéro sans frais 1 800 463-5662** et par courrier électronique **radq@radq.gouv.qc.ca**.

Documents d'information

La RADQ a distribué sur demande au cours de l'année 2000, par l'entremise des institutions inscrites et au cours de ses activités d'information, plus de 60 000 dépliant d'information sur l'assurance-dépôts du Québec, 350 listes des institutions inscrites, 600 rapports annuels, ainsi que 460 brochures sur les trente ans d'histoire de la RADQ (1967-1997).

INSTITUTIONS EN LIQUIDATION

La Société d'entraide économique de KRT

Cette société à charte du Québec est en liquidation depuis 1983. La RADQ a remboursé pour 11 563 162 \$ de dépôts garantis dans le cadre de cette liquidation. La contestation d'un jugement sur une requête pour autorisation de distribution de l'actif était un élément qui empêchait la fin de la liquidation. Le jugement rendu par la Cour d'appel a retenu la position que défendait la RADQ. Le liquidateur de la société devrait éventuellement procéder à la distribution du dividende final avec les actifs résiduels restants lorsqu'il aura perçu toutes les créances à recevoir. En 2000, la RADQ n'a perçu aucun dividende du liquidateur. Le total récupéré à ce jour s'élève à 7 220 499 \$. La RADQ a ainsi recouvré environ 62 % des dépôts remboursés à la suite de la réalisation des actifs, l'autre 38 % est déjà provisionné dans ses états financiers. La distribution du dividende final est prévue au cours de l'année 2001.

La Société d'entraide économique de La Tuque

Cette société à charte du Québec est en liquidation depuis 1982. La RADQ a remboursé pour 4 326 163 \$ de dépôts garantis à la suite de cette liquidation. Le liquidateur ne pouvait mettre fin à la liquidation, notamment parce que la société était poursuivie pour non-respect d'une convention de prêts. La cause devait être entendue au début de 1997, mais une entente hors cours est intervenue pour mettre fin à la poursuite.

Le liquidateur de la société devrait éventuellement procéder à la distribution du dividende final avec les actifs résiduels restants lorsqu'il aura perçu toutes les créances à recevoir. En 2000, la RADQ n'a perçu aucun dividende du liquidateur. Le total récupéré à ce jour s'élève à 3 419 589 \$. La RADQ a ainsi recouvré environ 80 % des dépôts remboursés à la suite de la réalisation des actifs, l'autre 20 % est déjà provisionné dans ses états financiers. La distribution du dividende final est prévue au cours de l'année 2001.

La Compagnie Crown Trust

En 1991, la RADQ a signé une entente avec la SADC en vue de partager les pertes que cette dernière pourrait subir sur les prêts qu'elle a consentis à la Compagnie Crown Trust, une société à charte de l'Ontario. En vertu de l'entente, la RADQ s'est engagée à indemniser la SADC à chaque année jusqu'à ce que la liquidation soit terminée, alors que la SADC s'est engagée à remettre à la RADQ la quote-part des sommes récupérées sur les prêts consentis. En 2000, selon les termes de l'entente, la RADQ a récupéré une somme de 122 274 \$. Le total récupéré à ce jour s'élève à 1 106 794 \$ sur le total de 4 461 059 \$ versé en aide financière dans ce dossier. La récupération finale est prévue au cours de l'année 2001.

INSPECTION DES INSTITUTIONS INSCRITES

Conformément à son mandat, la RADQ a fait procéder, par l'inspecteur général des institutions financières (IGIF), à l'examen des affaires de toutes les

institutions inscrites et constituées en vertu d'une loi du Québec.

De plus, conformément à l'entente SADC-RADQ de 1969, la RADQ, par l'entremise de l'IGIF, a procédé, pour le compte de la SADC, à l'examen des institutions à charte du Québec qui opèrent aussi dans d'autres provinces ; réciproquement, la SADC a procédé, pour le compte de la RADQ, à l'inspection des institutions à charte d'une autre province qui opèrent aussi au Québec. La SADC, conformément à l'entente, a également procédé à l'inspection des institutions à charte fédérale qui opèrent au Québec.

AUTRES ACTIVITÉS

Réduction de prime

Conformément à une demande qui lui avait été formulée dans ce sens, la RADQ, avec l'autorisation du gouvernement, a réduit de 1/15 de 1 % à 1/30 de 1 % la prime payée par les caisses d'épargne et de crédit affiliées à la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins pour l'exercice comptable de prime s'échelonnant du 1^{er} mai 2000 au 30 avril 2001. Cette réduction de prime a été consentie parce que, de l'avis de la RADQ, la Corporation de fonds de sécurité de la Confédération Desjardins perçoit des cotisations de façon à pouvoir remplir ses objets et les exerce de façon à éviter ou réduire les déboursés de la RADQ à l'égard des caisses d'épargne et de crédit qui lui sont affiliées.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics

Modification du Code d'éthique et de déontologie

En 1998, le gouvernement du Québec a adopté le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c. M-30) qui faisait obligation aux membres du conseil d'administration de se doter d'un Code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce dernier règlement.

Conformément à cette obligation, les membres du conseil d'administration ont adopté le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, le 28 mai 1999.

Le 15 mars 2000, le conseil d'administration a adopté une modification à l'article 19 du Code d'éthique et de déontologie de façon à préciser les organismes sans but lucratif visés par ce dernier.

Le contenu intégral du Code d'éthique et de déontologie est reproduit à la fin du présent rapport annuel.

Compte-rendu pour l'année 2000

Aucun manquement à la réglementation sur l'éthique et la déontologie (incluant le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec) n'a été constaté au cours de l'année 2000.

Remerciements

La RADQ remercie son personnel, ses dirigeants, ses administrateurs, ses mandataires et ses collaborateurs qui, par leurs compétences et leur engagement, ont permis à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec d'atteindre ses objectifs au cours de la dernière année.

RÉSULTATS FINANCIERS

La RADQ a réalisé un bénéfice net de 25 073 064 \$ durant l'exercice 2000, portant ainsi les bénéfices nets accumulés du fonds d'assurance-dépôts à 204 831 938 \$ au 31 décembre 2000.

Revenus

Les primes perçues par la RADQ se sont élevées à 14 703 800 \$ en 2000, ce qui représente une très légère augmentation par rapport aux primes perçues l'année précédente. Cette légère augmentation s'explique par la hausse qu'ont connue les dépôts garantis en 2000.

Les revenus de placement se sont élevés à 11 064 703 \$ pour l'exercice 2000. Ils découlent presque exclusivement des rendements obtenus sur les sommes déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec. La hausse de ces revenus, cette année, est principalement attribuable à un volume plus grand des sommes déposées et à leur meilleure performance par rapport à l'an dernier.

Les autres revenus ont totalisé 122 374 \$ en 2000, soit un recouvrement d'indemnités versées dans le cadre de l'aide financière consentie à la Compagnie Crown Trust (122 274 \$) et des remplacements de permis (100 \$). Notons qu'aucune somme n'avait été recouvrée en 1999 en regard d'aides financières apportées par la RADQ ou de recouvrements sur réclamations.

Dépenses

Les frais d'administration se sont chiffrés à 817 883 \$ en 2000 comparativement à 681 372 \$ en 1999. La majorité de l'augmentation s'explique pas le coût de la publicité médiatique. Ces frais d'administration sont composés des traitements et autres rémunérations (258 668 \$), des autres frais d'exploitation (138 311 \$) et des honoraires imputés par l'Inspecteur général des institutions financières sous forme d'honoraires d'examen (288 856 \$) et d'honoraires de soutien administratif (132 048 \$).

Comme pour l'an dernier, la RADQ n'a pas eu à verser d'indemnités durant l'année 2000.

Actif

L'actif a progressé de 25 145 411 \$ pour atteindre 207 222 388 \$ au 31 décembre 2000. Cette augmentation est attribuable presque exclusivement à l'augmentation des sommes déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'encaisse s'élève à 7 010 956 \$ comparativement à 1 065 \$ l'an dernier. Cette variation est attribuable au fait que la RADQ n'a pu déposer que le 3 janvier 2001 des chèques datés du 31 décembre 2000.

Il n'y a pas eu de changement concernant les réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis remboursés par la RADQ. Elles s'élèvent à 5 249 237 \$, soit le même montant que l'an dernier. Ce montant est provisionné pour 5 240 000 \$, ce qui laisse un solde net à récupérer à l'actif de 9 237 \$.

Passif

Les créiteurs s'élèvent à 1 390 450 \$. Ils sont composés des frais d'administration déboursés et/ou imputés par l'Inspecteur général des institutions financières (730 347 \$) et de taxes à remettre au ministère du Revenu (660 103 \$). Soulignons que les primes perçues des institutions inscrites sont assujetties à la taxe de vente du Québec sur les assurances.

Fonds d'assurance-dépôts

Avec la contribution du gouvernement du Québec de 1 M\$, l'avoir net du fonds d'assurance-dépôts s'élève à 205,8 M\$ au 31 décembre 2000. Mise en relation avec les dépôts garantis, la capitalisation du fonds d'assurance-dépôts est de 0,401 % de ces derniers.

Vérificateur général du Québec

Conformément à la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26), le Vérificateur général du Québec est le vérificateur externe du fonds d'assurance-dépôts de la RADQ. Le rapport du vérificateur et les états financiers sont reproduits ci-après.

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds d'assurance-dépôts de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Direction de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du fonds d'assurance-dépôts conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Le président-directeur général

Jean-Guy Turcotte

Le directeur général adjoint

Normand Côté

Québec, le 14 février 2001

Le vérificateur général du Québec

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds d'assurance-dépôts de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ) au 31 décembre 2000 ainsi que l'état des revenus et dépenses et des bénéfices nets cumulés et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la RADQ. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Guy Breton, FCA

Québec, le 14 février 2001

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

BILAN

au 31 décembre 2000

| ACTIF | 2000 | 1999 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Encaisse | 7 010 956 \$ | 1 065 \$ |
| Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (note 3) | 200 202 195 | 182 066 675 |
| Réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis (note 4) | 9 237 | 9 237 |
| | 207 222 388 \$ | 182 076 977 \$ |

PASSIF

| | | |
|------------------------|---------------------|---------------------|
| Créditeurs | | |
| Frais d'administration | 730 347 \$ | 680 892 \$ |
| Taxes sur primes | 660 103 | 637 211 |
| | 1 390 450 \$ | 1 318 103 \$ |

AVOIR NET DU FONDS

| | | |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Contribution du gouvernement du Québec | 1 000 000 | 1 000 000 |
| Bénéfices nets cumulés | 204 831 938 | 179 758 874 |
| | 205 831 938 | 180 758 874 |
| | 207 222 388 \$ | 182 076 977 \$ |

Dépôts garantis (note 5)

Pour le conseil d'administration

Jean-Guy Turcotte

Fernand Gauthier

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

REVENUS ET DÉPENSES ET BÉNÉFICES NETS CUMULÉS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

| REVENUS | 2000 | 1999 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Primes | 14 703 800 \$ | 14 196 302 \$ |
| Revenus de placements | 11 064 773 | 5 536 430 |
| Autres | 122 374 | 50 |
| | <u>25 890 947</u> | <u>19 732 782</u> |
| DÉPENSES | | |
| Frais d'administration (note 6) | <u>817 883</u> | <u>681 372</u> |
| BÉNÉFICE NET | | |
| | 25 073 064 | 19 051 410 |
| BÉNÉFICES NETS CUMULÉS DU DÉBUT | <u>179 758 874</u> | <u>160 707 464</u> |
| BÉNÉFICES NETS CUMULÉS À LA FIN | <u>204 831 938 \$</u> | <u>179 758 874 \$</u> |

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | 2000 | 1999 |
|---|----------------------------|------------------------|
| Bénéfice net | 25 073 064 \$ | 19 051 410 \$ |
| Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation : | | |
| Diminution des primes à recevoir | --- | 6 881 |
| Augmentation (diminution) des créditeurs | 72 347 | (29 996) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | <u>25 145 411</u> | <u>19 028 295</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement : | | |
| Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec | <u>(18 135 520)</u> | <u>(19 027 323)</u> |
| AUGMENTATION DE L'ENCAISSE | 7 009 891 | 972 |
| ENCAISSE AU DÉBUT | <u>1 065</u> | <u>93</u> |
| ENCAISSE À LA FIN | <u>7 010 956 \$</u> | <u>1 065 \$</u> |

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2000**

1. Constitution, objets et financement

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ), constituée en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., chapitre A-26), a pour objets :

- de régir la sollicitation et la réception de dépôts d'argent du public ;
- de garantir à toute personne qui fait un dépôt d'argent à une institution inscrite, le paiement à leur échéance respective, du capital et des intérêts de ce dépôt jusqu'à concurrence d'une somme de 60 000\$;
- de gérer un fonds d'assurance-dépôts ;
- d'administrer un régime de permis.

En vertu de cette loi :

- le Fonds d'assurance-dépôts doit être maintenu pour l'exécution de l'obligation de garantie de même que pour l'exercice de certains pouvoirs. Les primes prélevées par la RADQ sont versées à ce fonds de même que les sommes que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions que ce dernier détermine, verser de temps à autre à la RADQ ;
- lorsque les ressources de la RADQ sont insuffisantes pour le paiement de ses obligations ou l'exercice de ses pouvoirs, le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions qu'il détermine, faire des avances à la RADQ ou garantir le paiement de tout engagement de cette dernière. La somme du solde impayé de ces avances et de ces engagements garantis ne doit pas excéder 700 000 000 \$.

2. Conventions comptables

Les états financiers du Fonds d'assurance-dépôts de la RADQ ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Primes

Les primes prélevées des institutions inscrites au 31 décembre sont basées sur les sommes garanties que celles-ci ont en dépôt au 30 avril de chaque année.

Provision pour pertes

La provision pour pertes sur les réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis résulte d'actions de subrogation des droits et des intérêts des déposants. La provision pour pertes est établie par une analyse cas par cas et est enregistrée aussitôt que les pertes peuvent être évaluées de façon raisonnable. La variation annuelle de cette provision est inscrite à l'état des revenus et dépenses et des bénéfices nets cumulés.

**Fonds confiés à la
Caisse de dépôt et placement du Québec**

Les fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec sont comptabilisés au coût d'acquisition.

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

3. Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec

| | <u>2000</u> | | <u>1999</u> | |
|-------------------------------------|--------------------|----|--------------------|----|
| Dépôts à vue ¹ | 1 089 770 | \$ | 26 751 101 | \$ |
| Dépôts à participation ² | 198 055 041 | | 82 500 000 | |
| Dépôts à terme | --- | | <u>68 000 000</u> | |
| | <u>199 144 811</u> | | <u>177 251 101</u> | |
| Revenus de placements à recevoir | <u>1 057 384</u> | | <u>4 815 574</u> | |
| Total | <u>200 202 195</u> | \$ | <u>182 066 675</u> | \$ |

- 1 Dépôts à vue portant intérêt calculé quotidiennement sur la base du taux du marché pour les emprunts et les placements d'une journée.
- 2 Dépôts à participation dans un Fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec, exprimés en unités. Ces unités sont remboursables sur préavis selon les modalités des règlements de la Caisse, à la valeur marchande de l'avoir net du Fonds particulier à la fin de chaque mois. Au 31 décembre 2000, la RADQ détenait 200 018 unités (1999 : 82 500), dont la valeur marchande est de 200 458 183 \$ (1999 : 81 810 456 \$).

4. Réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis

| | <u>2000</u> | | <u>1999</u> | |
|-------------------------|------------------|----|------------------|----|
| Réclamations à recevoir | 5 249 237 | \$ | 5 249 237 | \$ |
| Provision pour pertes | <u>5 240 000</u> | | <u>5 240 000</u> | |
| Total | <u>9 237</u> | \$ | <u>9 237</u> | \$ |

Lorsque la RADQ paie un dépôt d'argent en lieu et place d'une institution, il y a subrogation des droits du déposant contre l'institution et la RADQ réclame de cette dernière la somme ainsi payée et les intérêts y afférents.

5. Dépôts garantis

Les dépôts garantis au 30 avril 2000 s'élevaient à 51,3 milliards \$ (1999 : 49,8 milliards \$), dont 10,4 milliards \$ (1999 : 10,2 milliards \$) sont détenus par des sociétés de fiducie ou d'épargne constituées en corporation en vertu d'une loi fédérale pour lesquelles aucune prime n'est exigible.

En vertu d'un accord conclu avec la Société d'assurance-dépôts du Canada, celle-ci indemniserait et tiendrait quitte la RADQ de toute responsabilité résultant de quelque garantie par cette dernière de dépôts reçus par une société de fiducie ou une société d'épargne constituée en corporation en vertu d'une loi fédérale.

6. Frais d'administration

| | <u>2000</u> | | <u>1999</u> | |
|--------------------------------------|----------------|----|----------------|----|
| Traitements et autres rémunérations | 258 668 | \$ | 249 084 | \$ |
| Honoraires d'examen* | 288 856 | | 254 555 | |
| Honoraires de soutien administratif* | 132 048 | | 124 684 | |
| Autres frais | <u>138 311</u> | | <u>53 050</u> | |
| Total | <u>817 883</u> | \$ | <u>681 372</u> | \$ |

* Ces honoraires sont imputés par l'Inspecteur général des institutions financières.

7. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

(en milliers de dollars sauf indication contraire)

| | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Exploitation | | | | | |
| Total des revenus | 25 891 | 19 732 | 23 754 | 20 661 | 23 766 |
| Total des dépenses d'exploitation | 818 | 681 | 712 | 380 | (9 068) |
| Bénéfice net (perte) de l'exercice | 25 073 | 19 051 | 23 042 | 20 281 | 32 834 |
| Actif, passif et avoir net du fonds | | | | | |
| Total de l'actif | 207 222 | 182 077 | 163 055 | 139 969 | 124 065 |
| Total du passif | 1 390 | 1 318 | 1 348 | 1 303 | 5 680 |
| Fonds d'assurance-dépôts | 205 832 | 180 759 | 161 707 | 138 666 | 118 385 |
| Institutions inscrites au 31 décembre (en nombre) | | | | | |
| Institutions à charte du Québec | 991 | 1 166 | 1 238 | 1 293 | 1 328 |
| Institutions à charte d'autres provinces | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| Institutions à charte fédérale | 33 | 32 | 31 | 31 | 27 |
| Institutions inscrites : | | | | | |
| Dépôts reçus au 30 avril | | | | | |
| Caisses d'épargne et de crédit | 62 339 641 | 60 004 869 | 55 867 744 | 55 794 391 | 56 416 459 |
| Sociétés de fiducie | 7 921 783 | 7 666 350 | 8 199 471 | 9 470 416 | 10 712 001 |
| Sociétés d'épargne | 9 394 653 | 8 853 571 | 8 166 458 | 8 954 947 | 10 446 399 |
| Total | 79 656 077 | 76 524 790 | 72 233 673 | 74 219 754 | 77 574 859 |
| Institutions inscrites: | | | | | |
| Dépôts garantis au 30 avril | | | | | |
| Caisses d'épargne et de crédit | 37 872 395 | 36 774 644 | 36 292 971 | 36 621 961 | 37 013 726 |
| Sociétés de fiducie | 6 641 057 | 6 410 414 | 6 811 990 | 7 915 072 | 9 092 073 |
| Sociétés d'épargne | 6 799 845 | 6 621 833 | 6 270 263 | 6 958 012 | 8 102 748 |
| Total | 51 313 297 | 49 806 891 | 49 375 224 | 51 495 045 | 54 208 547 |
| AUTRES (%) | | | | | |
| Croissance des dépôts totaux | 4,1 % | 5,9 % | -2,7 % | -4,3 % | -0,6 % |
| Croissance des dépôts garantis | 3,0 % | 0,9 % | -4,1 % | -5,0 % | -0,9 % |
| Pourcentage des dépôts garantis par rapport aux dépôts totaux | 64,4 % | 65,1 % | 68,4 % | 69,4 % | 69,9 % |

DONNÉES HISTORIQUES

| Année | Institutions inscrites | Dépôts totaux * | Dépôts garantis * | Fonds d'assurance- dépôts | Dépôts garantis | Fonds d'assurance-dépôts |
|-------|---------------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| | | | | | ÷ dépôts totaux | ÷ dépôts garantis |
| | Nombre | (a) (000 \$) | (b) (000 \$) | (c) (000 \$) | (b) ÷ (a) % | (c) ÷ (b) % |
| 2000 | 1 026 | 79 656 077 | 51 313 297 | 205 832 | 64,4 | 0,401 |
| 1999 | 1 200 | 76 524 790 | 49 806 891 | 180 759 | 65,1 | 0,363 |
| 1998 | 1 271 | 72 233 673 | 49 375 224 | 161 707 | 68,4 | 0,327 |
| 1997 | 1 327 | 74 219 754 | 51 495 045 | 138 666 | 69,4 | 0,269 |
| 1996 | 1 357 | 77 574 859 | 54 208 547 | 118 385 | 69,9 | 0,218 |
| 1995 | 1 369 | 78 083 087 | 54 712 564 | 85 552 | 70,1 | 0,156 |
| 1994 | 1 371 | 74 315 432 | 52 783 896 | 80 514 | 71,0 | 0,153 |
| 1993 | 1 376 | 74 845 405 | 53 709 873 | 138 270 | 71,8 | 0,257 |
| 1992 | 1 383 | 82 433 610 | 59 676 337 | 122 848 | 72,4 | 0,206 |
| 1991 | 1 387 | 80 260 821 | 57 942 055 | 97 778 | 72,2 | 0,169 |
| 1990 | 1 391 | 74 570 950 | 53 754 817 | 78 104 | 72,1 | 0,145 |
| 1989 | 1 400 | 67 913 549 | 48 251 166 | 54 847 | 71,1 | 0,114 |
| 1988 | 1 406 | 57 731 756 | 41 740 240 | 36 412 | 72,3 | 0,087 |
| 1987 | 1 422 | 48 048 681 | 35 048 557 | 21 635 | 72,9 | 0,062 |
| 1986 | 1 432 | 43 348 905 | 31 620 266 | 9 307 | 72,9 | 0,029 |
| 1985 | 1 445 | 38 393 698 | 28 470 628 | 4 843 | 74,2 | 0,017 |
| 1984 | 1 496 | 35 338 400 | 24 834 431 | 2 267 | 70,3 | 0,009 |
| 1983 | 1 536 | 27 748 635 | 20 035 100 | 5 133 | 72,2 | 0,026 |
| 1982 | 1 595 | 24 565 915 | 15 604 282 | 3 585 | 63,5 | 0,023 |
| 1981 | 1 610 | 20 707 861 | 13 515 648 | 1 143 | 65,3 | 0,008 |
| 1980 | 1 624 | 18 577 117 | 11 988 277 | 1 332 | 64,5 | 0,011 |
| 1979 | 1 630 | 15 465 104 | 10 283 312 | 1 935 | 66,5 | 0,019 |
| 1978 | 1 619 | 13 184 387 | 9 001 715 | 1 791 | 68,3 | 0,020 |
| 1977 | 1 619 | 11 330 724 | 7 810 789 | 1 648 | 68,9 | 0,021 |
| 1976 | 1 645 | 9 683 244 | 6 528 209 | 2 004 | 67,4 | 0,031 |
| 1975 | 1 658 | 8 000 946 | 5 886 644 | 1 889 | 73,6 | 0,032 |
| 1974 | 1 656 | 6 669 838 | 4 546 617 | 1 766 | 68,2 | 0,039 |
| 1973 | 1 630 | 6 425 000 | 4 140 000 | 1 633 | 64,4 | 0,039 |
| 1972 | 1 637 | 4 777 535 | 3 334 704 | 1 517 | 69,8 | 0,045 |

Le **plafond des dépôts garantis** est de 60 000 \$ depuis 1983. Il était de 20 000 \$ avant cette date.

Le **taux de prime** est de 1/15 de 1 % depuis 1987. Avant cette date, il était de 1/30 de 1 %.

Les données avant 1972 ne sont pas disponibles.

* Données tirées de la déclaration des dépôts assurés au 30 avril.

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

INDEX

| CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT | NOMBRE | PAGE |
|---|---------------|-------------|
| La Caisse centrale Desjardins du Québec | 1 | 28 |
| La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec | 1 | 28 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière | 30 | 28 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre du Québec | 97 | 28 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec | 222 | 29 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec | 217 | 32 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine | 33 | 35 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie | 62 | 35 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent | 76 | 36 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean | 63 | 37 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi | 28 | 38 |
| Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska | 60 | 38 |
| Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec | 95 | 39 |
| Caisse non affiliée | 1 | 40 |
| SOCIÉTÉS DE FIDUCIE | | |
| Sociétés de fiducie à charte du Québec | 5 | 41 |
| Sociétés de fiducie à charte d'une autre province | 2 | 41 |
| Sociétés de fiducie à charte fédérale | 23 | 41 |
| SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE | | |
| Sociétés d'épargne à charte fédérale | 10 | 42 |
| TOTAL | 1 026 | |

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Caisse centrale Desjardins du Québec (La)

Confédération des caisses populaires et d'économie
Desjardins du Québec (La)

**Fédération des caisses populaires
Desjardins de Lanaudière**

Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière

Caisse populaire Desjardins de Berthier-et-des-Îles
Caisse populaire Desjardins de Brandon
Caisse populaire Desjardins du Christ-Roi (Joliette)
Caisse populaire Desjardins Dusablé
Caisse populaire Desjardins de Joliette

Caisse populaire Desjardins de Kildare
Caisse populaire Desjardins de L'Épiphanie
Caisse populaire Desjardins de l'Industrie
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau

Caisse populaire Desjardins La Sablière
Caisse populaire Desjardins de Lanoraie
Caisse populaire Desjardins de Lavaltrie
Caisse populaire Desjardins Le Manoir
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes

Caisse populaire Desjardins de St-Alexis-de-Montcalm
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alphonse/Sainte-Béatrix
Caisse populaire Desjardins de St-Calixte
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm
Caisse populaire Desjardins de St-Esprit

Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois
Caisse populaire Desjardins de St-Jacques
Caisse populaire Desjardins de St-Jean-de-Matha
Caisse populaire Desjardins de Saint-Lin
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan

Caisse populaire Desjardins de St-Thomas
Caisse populaire Desjardins de Ste-Élisabeth
Caisse populaire Desjardins de Ste-Julienne
Caisse populaire Desjardins de Ste-Marie-Salomé

**Fédération des caisses populaires
Desjardins du Centre du Québec**

Fédération des caisses populaires Desjardins du Centre
du Québec

Caisse Desjardins d'Arthabaska
Caisse populaire Desjardins du Bas-Saint-François
Caisse populaire de Batiscan (La)
Caisse populaire Desjardins de Bécancour
Caisse populaire Desjardins de
Bon-Conseil—Sainte-Brigitte

Caisse Desjardins des cantons unis de
Wendover-et-Simpson
Caisse populaire Desjardins des Cascades
Caisse populaire de Champlain (La)
Caisse populaire de Châteaudun
Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan

Caisse populaire Desjardins de Daveluyville
Caisse populaire Desjardins des Deux Rives
Caisse populaire Durham-Sud
Caisse populaire de Gentilly
Caisse Desjardins de Grand-Mère

Caisse populaire Desjardins Des Grès
Caisse populaire Desjardins du Haut Shawinigan
Caisse populaire de Hérouxville
Caisse populaire de Kingsey Falls (La)
Caisse populaire de l'Avenir (La)

Caisse populaire La Baie (La)
Caisse populaire La Tuque
Caisse populaire de la Ville de Shawinigan-Sud (La)
Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue
Caisse populaire Desjardins Laviolette

Caisse populaire Desjardins Les Boulevards
Caisse populaire les Deux Cantons (La)
Caisse populaire Desjardins de Lévrard
Caisse populaire de Louiseville (La)
Caisse populaire de Manseau (La)

Caisse populaire de Maskinongé (La)
Caisse populaire de Nicolet
Caisse populaire de Normandville (La)
Caisse populaire de Notre-Dame des Trois-Rivières (La)
Caisse populaire de Notre-Dame du Mont-Carmel
(Champlain) (La)

Caisse populaire de Parent
Caisse populaire de Précieux-Sang (La)
Caisse populaire de Princeville (La)
Caisse populaire de St-Adelphe (La)
Caisse populaire St-Albert

Caisse populaire de St-Alexis des Monts (La)

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire de Saint-Barnabé Nord (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Boniface-de-Shawinigan
Caisse populaire de St-Célestin (La)
Caisse populaire de St-David d'Yamaska (La)
Caisse populaire de St-Edmond de Drummond

Caisse populaire Desjardins de Saint-Edouard de Maskinongé (La)
Caisse populaire de St-Eugène de Grantham (La)
Caisse populaire de St-Félix de Kingsey (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-François d'Assise (La)
Caisse populaire Saint-Frédéric - La Poudrière

Caisse populaire de St-Georges de Champlain (La)
Caisse populaire de St-Gérard des Laurentides (La)
Caisse populaire Saint-Germain de Grantham
Caisse populaire de St-Grégoire (La)
Caisse populaire de St-Jean des Piles (La)

Caisse populaire de St-Justin (La)
Caisse populaire de Saint-Lazare du Cap de la Madeleine (La)
Caisse populaire de St-Léon-le-Grand (La)
Caisse populaire de St-Léonard d'Aston
Caisse populaire St-Louis de France

Caisse populaire de Saint-Luc-de-Vincennes
Caisse populaire de Saint-Mathieu-du-Parc
Caisse populaire de St-Maurice (La)
Caisse populaire de St-Narcisse (La)
Caisse populaire de Saint-Odilon (La)

Caisse populaire de St-Paul de Chester (La)
Caisse Desjardins de Saint-Paulin
Caisse populaire de St-Pierre les Becquets
Caisse populaire de St-Prosper de Champlain (La)
Caisse populaire de St-Sacrement des Trois-Rivières (La)

Caisse populaire de Saint-Séverin de Proulxville (La)
Caisse populaire de St-Stanislas (La)
Caisse populaire de St-Sylvère (La)
Caisse populaire de St-Tite
Caisse populaire St-Valère (La)

Caisse populaire de St-Wenceslas (La)
Caisse populaire de Ste-Angèle-de-Laval (La)
Caisse populaire de Ste-Anne de la Pérade (La)
Caisse populaire de Ste-Christine de Bagot (La)
Caisse populaire de Ste-Clotilde de Horton (La)

Caisse populaire Ste-Famille du Cap
Caisse populaire de Ste-Flore
Caisse populaire de Ste-Geneviève (La)

Caisse populaire de Ste-Gertrude
Caisse populaire de Ste-Madeleine (La)
Caisse populaire Ste-Marguerite de Trois-Rivières
Caisse populaire de Ste-Thècle (La)
Caisse populaire de Ste-Ursule (La)

Caisse Desjardins de Trois-Rivières
Caisse populaire Val-Mauricie
Caisse populaire de Victoriaville
Caisse Desjardins de Warwick
Caisse populaire de Wickham (La)

Caisse populaire Desjardins de Yamachiche/Saint-Sévère
Caisse populaire Yamaska

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

Caisse populaire d'Aguanish (La)
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau
Caisse populaire Desjardins de Beauceville
Caisse populaire Desjardins de Beaumont
Caisse Desjardins de Beauport

Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec
Caisse populaire Desjardins Belvédère
Caisse populaire de Bergeronnes (La)
Caisse populaire de Berthier-sur-Mer (La)
Caisse populaire Desjardins de Bienville

Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon
Caisse populaire Desjardins de Breakeyville
Caisse populaire Desjardins de Broughton
Caisse populaire du Cap à l'Aigle (La)
Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix

Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge
Caisse populaire Desjardins de Cap-Saint-Ignace
Caisse populaire Desjardins de Cap-Santé
Caisse populaire Desjardins du Carrefour minier (L'Amiante)
Caisse populaire Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce

Caisse populaire Desjardins Centre de Lotbinière
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg
Caisse populaire Desjardins de Charny
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency
Caisse populaire de Clermont (La)

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire Desjardins du Collège de Lévis (La)
Caisse populaire de Colombier (La)
Caisse populaire de Courcelles (La)
Caisse populaire Desjardins de Cranbourne (La)
Caisse populaire Desjardins de Donnacona

Caisse populaire Desjardins de Dosquet
Caisse populaire Duberger
Caisse populaire des Enseignants de Pascal-Taché (La)
Caisse populaire Desjardins des Escoumins
Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec

Caisse populaire Desjardins de Forestville
Caisse populaire de Frampton
Caisse populaire Desjardins de Hauterive
Caisse Desjardins des Hautes-Gorges
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Reliefs (Frontenac)

Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre
Caisse populaire Jacques-Cartier (La)
Caisse populaire de Kamouraska (La)
Caisse populaire Desjardins de Kennebec
Caisse populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette

Caisse populaire Desjardins de L'Assomption (Beauce)
Caisse populaire de l'Enseignement du Grand Portage
Caisse populaire Desjardins de l'Estuaire (Charlevoix)
Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres
Caisse populaire Desjardins de L'Île-aux-Grues

Caisse populaire Desjardins de L'Île-d'Orléans
Caisse populaire Desjardins de L'Islet
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval
Caisse populaire Desjardins de la Chaudière
Caisse populaire Desjardins de La Chevrotière

Caisse populaire de La Guadeloupe (La)
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Chaudière
Caisse populaire Desjardins de La Malbaie
Caisse populaire Desjardins de La Pocatière
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne
(Lotbinière)
Caisse populaire Desjardins de la Seigneurie des Grondines
Caisse populaire Desjardins La Source (Enseignement
Québec-Montmorency)
Caisse populaire de la Tabatière (La)
Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Etchemin

Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre
Caisse populaire de Lac Drolet

Caisse populaire Desjardins de Lac-Etchemin
Caisse populaire Desjardins de Lac-Saint-Charles
Caisse populaire Lambton
Caisse populaire Desjardins des Laurentides
Caisse populaire Desjardins de Laurierville

Caisse populaire Desjardins de Lauzon
Caisse populaire Desjardins de Les Écureuils
Caisse populaire Desjardins de Lévis
Caisse populaire Desjardins de Limoilou
Caisse populaire Desjardins de Loretteville

Caisse populaire Desjardins de Lourdes
Caisse populaire Desjardins de Lyster/Inverness/
Val-Alain
Caisse Desjardins de Maizerets
Caisse populaire Desjardins de Mingan—Anticosti
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne

Caisse populaire Desjardins des Monts de Bellechasse
Caisse populaire Desjardins de Natashquan
Caisse populaire Desjardins de Neufchâtel
Caisse populaire Desjardins de Neuville
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Portneuf

Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame des Pins (La)
Caisse populaire de Notre-Dame-du-Chemin
Caisse populaire de Notre-Dame du Mont-Carmel (La)
Caisse populaire Desjardins du Parc régional
des Appalaches
Caisse populaire Desjardins de Pentecôte (La)

Caisse populaire Desjardins du Petit-Pré
Caisse populaire Desjardins de Pintendre (La)
Caisse populaire Desjardins de Plessisville
Caisse populaire Desjardins de Pointe-au-Pic
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière

Caisse populaire Desjardins de Pont-Rouge
Caisse populaire Desjardins de Port-Cartier
Caisse populaire de Portneuf (La)
Caisse populaire de Québec
Caisse populaire Québec-Est

Caisse populaire de Ragueneau (La)
Caisse populaire Desjardins de Rivière-au-Tonnerre (La)
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup
Caisse populaire Desjardins de Rivière-Ouelle
Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf

Caisse populaire Desjardins des Rivières Boyer
et Etchemin

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire Desjardins Rocamadour
Caisse populaire de Sacré-Coeur, Saguenay
Caisse populaire Desjardins de Sault-au-Mouton
Caisse populaire Desjardins de Scott
Caisse populaire Desjardins de Sept-Iles (La)

Caisse Desjardins de Sillery
Caisse populaire Desjardins de St-Adalbert (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexandre
Caisse populaire de Saint-André (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Antonin
Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire et de Tilly
Caisse populaire Desjardins de Saint-Athanase
Caisse populaire de St-Aubert (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures

Caisse populaire Desjardins de Saint-Basile
Caisse populaire Desjardins de Saint-Benjamin
Caisse populaire Desjardins de Saint-Benoît-Labre
Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernard
Caisse populaire de St-Camille (La)

Caisse populaire de St-Charles (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Cyprien (La)
Caisse populaire de St-Damase (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Denis
Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique

Caisse populaire Desjardins de Saint-Éleuthère
Caisse populaire Desjardins de Saint-Emile
Caisse populaire Saint-Éphrem, Beauce (La)
Caisse populaire du Saint-Esprit (La)
Caisse populaire de St-Évariste (La)

Caisse populaire de St-Fidèle, Comté de Charlevoix,
P.Q. (La)
Caisse populaire de St-François de Montmagny (La)
Caisse Desjardins de Saint-Frédéric-Tring
Caisse Desjardins de Saint-Gabriel-Lalemant
Caisse populaire Desjardins de Saint-Georges (Beauce)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Gervais
Caisse Desjardins de Saint-Gilles
Caisse populaire Desjardins de Saint-Hilarion
Caisse populaire St-Honoré
Caisse populaire Desjardins de Saint-Isidore

Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-Chrysostome
Caisse populaire Desjardins de St-Jean de la Lande,
Beauce (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-Port-Joli
Caisse populaire Desjardins de Saint-Joseph-de-Beauce
Caisse populaire Desjardins de Saint-Joseph-
de-Kamouraska
Caisse populaire de St-Joseph de Québec (La)
Caisse populaire de Saint-Jules (La)

Caisse populaire de St-Just, Montmagny (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Lazare (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Louis-de-France
(Sainte-Foy)
Caisse populaire de St-Louis de Lotbinière (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Luc

Caisse populaire de St-Ludger de Frontenac (La)
Caisse populaire de St-Magloire (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Malo
Caisse populaire de St-Marcel (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Martin

Caisse populaire de St-Mathieu (Montmagny) (La)
Caisse populaire Saint-Méthode de Frontenac (La)
Caisse Desjardins de Saint-Michel de la Durantaye
Caisse populaire Desjardins de Saint-Narcisse Neubois
Caisse populaire Desjardins de Saint-Nérée

Caisse populaire Desjardins de St-Nicolas (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Omer (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Onésime
Caisse populaire Desjardins de Saint-Pacôme
Caisse populaire Desjardins de St-Pamphile (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Pascal
Caisse populaire Desjardins de St-Patrice
Caisse populaire St-Philippe-de-Néri
Caisse populaire de St-Pierre du Sud (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Prosper/Saint-Louis

Caisse populaire Desjardins de Saint-Raphaël
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond
Caisse populaire Desjardins de Saint-Rédempteur
Caisse populaire Desjardins de St-Roch des
Aulnaies (La)
Caisse populaire de Saint-Rodrigue

Caisse populaire Desjardins de St-Romuald
Caisse Desjardins de Saint-Sauveur
Caisse populaire Desjardins de Saint-Sébastien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Séverin
Caisse populaire Desjardins de Saint-Simon-les-Mines

Caisse populaire Desjardins de Saint-Sylvestre

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire de Saint-Thomas de Montmagny (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Vallier
Caisse populaire Desjardins de Saint-Victor
Caisse populaire Saint-Zacharie
Caisse populaire de Ste-Agathe de Lotbinière (La)

Caisse populaire Desjardins Paroissiale de Ste-Aurélié (La)
Caisse populaire Sainte-Catherine (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Claire
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Clotilde-de-Beauce
Caisse populaire de Ste-Félicité (La)

Caisse Desjardins de Sainte-Foy
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Hélène
Caisse populaire de Ste-Hénédié (La)
Caisse populaire de Ste-Justine (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Louise

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Marguerite
Caisse populaire Desjardins de Ste-Perpétue (La)
Caisse Desjardins de Sainte-Rose-de-Watford
Caisse populaire Desjardins de Ste-Sabine (La)
Caisse populaire Desjardins de Tadoussac

Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine
Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines
Caisse populaire Desjardins de Tourville
Caisse Desjardins de Val-Bélair
Caisse populaire Desjardins de Vallée-Jonction

Caisse populaire Desjardins du Vallon
Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport)
Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec
Caisse populaire Desjardins du Village Huron
Caisse populaire Desjardins de Villeroy

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et
de l'Ouest-du-Québec

Caisse Desjardins Aéro
Caisse populaire d'Anjou (La)
Caisse populaire Desjardins d'Aylmer
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly
Caisse Desjardins de Béarn-Fabre-Lorrainville

Caisse populaire Desjardins Beauharnois
Caisse populaire Desjardins de Beaujeu—Hemmingford
Caisse populaire Desjardins Blainville
Caisse populaire Bois-des-Filion

Caisse populaire de Bois Franc
Caisse populaire Bois-Franc de Saint-Laurent
Caisse populaire Desjardins de Boisbriand
Caisse populaire Desjardins de Boucherville
Caisse populaire Desjardins Bourbonnière de Montréal

Caisse populaire Desjardins Brébeuf
Caisse populaire Brossard
Caisse populaire Desjardins de Brownsburg
Caisse populaire Canadienne Italienne
Caisse populaire Carrefour Therrien

Caisse populaire Desjardins Cartierville
Caisse populaire Desjardins du Centre d'Ahuntsic
Caisse populaire Desjardins Centre-est du
Témiscamingue
Caisse populaire Desjardins Champlain
Caisse populaire Desjardins Chapeau

Caisse populaire Desjardins de Charlemagne
Caisse populaire Desjardins Charles-LeMoyne
Caisse populaire Châteauguay
Caisse Desjardins de Chomedey
Caisse populaire Desjardins Christ-Roi de Châteauguay

Caisse populaire Contrecoeur
Caisse populaire Côte-des-Neiges
Caisse populaire Desjardins Côte-Saint-Paul
Caisse Desjardins Crémazie de Montréal
Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice

Caisse populaire de Dorion (La)
Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire
Caisse populaire Duvernay
Caisse populaire Desjardins Est du Haut-Saint-Laurent
Caisse populaire Fabreville

Caisse populaire Fatima de Longueuil
Caisse Desjardins des Faubourgs de Montréal
Caisse populaire Desjardins Ferme-Neuve
Caisse populaire Desjardins de Fort-Coulonges (La)
Caisse populaire Desjardins de Gatineau

Caisse populaire Desjardins Gracefield
Caisse populaire Desjardins des Grandes-Seigneuries
Caisse populaire Huberdeau
Caisse populaire Desjardins Ile-des-Soeurs
Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception

Caisse Desjardins Jacques-Cartier de Longueuil
Caisse Desjardins Jarry de Montréal
Caisse populaire Jean-Talon

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire Kahnawake
Caisse populaire Desjardins Kiamika
Caisse populaire Desjardins de L'Annonciation
Caisse populaire L'Assomption
Caisse Desjardins de l'Île de Hull

Caisse populaire de L'Île Perrot
Caisse Desjardins L'Orée-des-Bois de Laval
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval
Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Longueuil
Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Montréal-Nord

Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre
Caisse populaire Desjardins La Conception
Caisse populaire Desjardins de la Forêt enchantée
Caisse populaire La Léonardoise
Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada

Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation
Caisse populaire Desjardins de la Petite-Patrie
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-Saint-Charles
et de Verdun
Caisse populaire de La Prairie
Caisse populaire Desjardins de la Rive de Montréal-Nord

Caisse populaire Desjardins de Labelle
Caisse populaire Desjardins Lac-des-Écorces
Caisse populaire Desjardins Lac-Nominingue
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre
Caisse populaire Lachute

Caisse populaire de Lafèche (La)
Caisse populaire Desjardins de LaSalle
Caisse Desjardins de Laval-des-Rapides
Caisse populaire Les Grands Boulevards
Caisse populaire Longue-Pointe

Caisse populaire de Longueuil (La)
Caisse Desjardins Maisonneuve-Viauville de Montréal
Caisse populaire Desjardins Maniwaki
Caisse Desjardins du Marigot de Laval
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville

Caisse populaire Desjardins Masson-Angers
Caisse populaire Desjardins de Mercier—Saint-Isidore
Caisse populaire Desjardins Mirabel
Caisse populaire Mistral
Caisse Desjardins Mont-Bleu

Caisse populaire Desjardins Mont-Laurier
Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal
Caisse populaire Desjardins de Montréal-Est

Caisse populaire Desjardins du Nord-Ouest du
Témiscamingue
Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice
Caisse populaire Notre-Dame de Bellerive
Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-la-Garde
de Verdun
Caisse populaire Notre-Dame de la Merci de Montréal

Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-Lourdes
de Verdun
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Laus
(La)
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce
Caisse populaire Desjardins du Nouveau-Rosemont
Caisse populaire d'Oka (La)

Caisse populaire Desjardins d'Outremont
Caisse populaire Papineau
Caisse Desjardins du Parc Sir-G.-É.-Cartier de Montréal
Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut
Caisse populaire Desjardins Pierre-de-Coubertin

Caisse populaire de Pincourt (La)
Caisse populaire Place Desjardins (La)
Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles
Caisse populaire Pointe-Gatineau
Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga

Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine
Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois
Caisse populaire Desjardins du Quartier-Latin
de Montréal
Caisse populaire Desjardins de Repentigny
Caisse populaire Desjardins Rigaud

Caisse Desjardins Rivière Blanche
Caisse populaire de Rivière-des-Prairies
Caisse populaire Desjardins Rollet
Caisse populaire Desjardins de Rosemont
Caisse populaire Desjardins Roussillon

Caisse populaire Desjardins Rouyn-Noranda
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet
Caisse populaire Desjardins du Sault-Saint-Louis
Caisse populaire Desjardins des Seigneuries
de Soulanges
Caisse populaire des Sources

Caisse populaire Desjardins St-Amable
Caisse populaire Saint-Ambroise
Caisse populaire Saint-André-Apôtre
Caisse populaire Desjardins Saint-André d'Argenteuil

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire de St-Antoine-Abbé (La)
Caisse populaire Saint-Antoine-des-Laurentides
Caisse populaire Desjardins Saint-Basile-le-Grand
Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernardin
Caisse populaire St-Bonaventure de Montréal (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Bruno
Caisse populaire Saint-Camille de Montréal-Nord
Caisse populaire de Saint-Claude
Caisse populaire Saint-Conrad d'Anjou
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal

Caisse populaire Saint-Edmond de Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eustache/
Deux-Montagnes
Caisse populaire Desjardins Saint-Faustin
Caisse populaire St-François (Laval) (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-Henri

Caisse populaire Desjardins Saint-Hubert
Caisse populaire Saint-Janvier
Caisse populaire de Saint-Jean (La)
Caisse populaire Saint-Jean-Berchmans
Caisse populaire de St-Jean Bosco (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-de-la-Croix
Caisse populaire Saint-Jean-de-Matha de Montréal
Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-Vianney
Caisse populaire Desjardins Saint-Jérôme
Caisse populaire Saint-Joseph-de-Bordeaux

Caisse populaire St-Joseph de Hull
Caisse populaire Desjardins Saint-Jovite
Caisse populaire Saint-Justin de Montréal
Caisse populaire Desjardins de Saint-Lambert
Caisse populaire Desjardins de Saint-Laurent (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Léonard
Caisse populaire Saint-Louis-de-France
Caisse populaire Saint-Luc
Caisse populaire St-Martin de Laval
Caisse populaire Saint-Mathieu

Caisse populaire St-Michel de Napierville (La)
Caisse populaire St-Noël Chabanel (Laval) (La)
Caisse populaire St-Paul-l'Ermitte
Caisse populaire Desjardins Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil
Caisse populaire St-Raymond de Hull (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Rémi
Caisse populaire Desjardins de Saint-Sauveur-des-Monts
Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal

Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal
Caisse populaire Desjardins Saint-Sylvain de Laval
Caisse populaire Saint-Timothée
Caisse populaire de St-Urbain 1^{er} (La)
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal

Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-de-Paul
Caisse populaire de St-Vincent-Marie (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts
Caisse populaire Desjardins Sainte-Anne-des-Plaines
Caisse populaire Desjardins de Ste-Anne du Lac (La)

Caisse populaire Desjardins Sainte-Bernadette
Caisse populaire Sainte-Cécile de Montréal
Caisse populaire Sainte-Cécile de Salaberry
Caisse populaire Desjardins Sainte-Geneviève
de Pierrefonds
Caisse populaire Desjardins Sainte-Julie

Caisse populaire Sainte-Marcelle
Caisse populaire Desjardins Sainte-Martine
Caisse populaire de Sainte-Odile de Montréal (La)
Caisse populaire Sainte-Paule
Caisse populaire Desjardins Sainte-Rose de Laval

Caisse populaire Desjardins Sainte-Scholastique
Caisse populaire Sainte-Thérèse-de-Blainville
Caisse populaire Desjardins Sainte-Véronique
Caisse populaire Desjardins du Suroît-Sud
Caisse populaire Desjardins de Témiscaming

Caisse populaire Desjardins Terrebonne
Caisse populaire Desjardins de Tétreaultville
Caisse Desjardins de Thurso
Caisse populaire Ukrainienne de Montréal (La)
Caisse populaire Desjardins Val-Barrette

Caisse populaire Desjardins de Varennes (La)
Caisse populaire de Vaudreuil (La)
Caisse populaire de Verchères (La)
Caisse populaire de Verdun (La)
Caisse Desjardins Vieux canal de Salaberry-
de-Valleyfield

Caisse populaire Desjardins du Vieux-Rosemont
Caisse populaire Ville-Émard
Caisse populaire Villeray
Caisse populaire Desjardins de Vimont—Auteuil

Fédération des caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Fédération des caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Caisse populaire Desjardins de Bonaventure
Caisse populaire Desjardins de Cap-aux-Os
Caisse populaire Desjardins de Cap-Chat
Caisse populaire de Cap-des-Rosiers
Caisse Desjardins de Caplan

Caisse populaire Desjardins de Chandler
Caisse populaire Desjardins de Cloridorme
Caisse populaire Desjardins de Fatima
Caisse populaire Desjardins de Gascons
Caisse populaire de Gaspé (La)

Caisse populaire Desjardins de Grande-Vallée/
Sainte-Madeleine
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons
Caisse populaire Desjardins de l'Anse-au-Griffon
Caisse populaire Desjardins de Lavernière—Bassin—
Havre-Aubert
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien

Caisse populaire Desjardins de Maria
Caisse populaire Desjardins de Marsoui
Caisse populaire Desjardins de Mont-Louis
Caisse populaire Desjardins de Mont-Saint-Pierre
Caisse populaire Desjardins de Murdochville

Caisse populaire Desjardins de Newport
Caisse populaire Desjardins de New Richmond
Caisse populaire Desjardins de Paspébiac
Caisse populaire Desjardins de Rivière-au-Renard
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alphonse

Caisse populaire Desjardins de Saint-Godefroi
Caisse populaire Desjardins de Saint-Joachim-de-Tourelle
Caisse populaire de St-Majorique (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Maurice
Caisse populaire Desjardins de Saint-Siméon

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Anne-des-Monts
Caisse populaire Desjardins de Tracadèche

Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie

Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie

Caisse populaire Desjardins de Beebe
Caisse populaire Desjardins de Bonsecours
Caisse populaire Desjardins de Bromptonville
Caisse populaire de Chartierville (La)
Caisse populaire Desjardins de East Angus

Caisse populaire Ham-Nord (La)
Caisse populaire Desjardins de Johnville
Caisse populaire La Patrie
Caisse populaire Desjardins de la Saint-François
Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke

Caisse populaire Desjardins du Lac-Aylmer
Caisse populaire de Magog-Est (La)
Caisse populaire Desjardins des Métaux blancs
Caisse populaire Desjardins Mont Bellevue
de Sherbrooke
Caisse populaire Desjardins de Nantes

Caisse populaire de Notre-Dame de Fatima (La)
Caisse populaire de Notre-Dame de Ham (La)
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame des Bois
Caisse populaire Desjardins de N.-Dame du Rosaire
de Sherbrooke (La)
Caisse populaire Perpétuel Secours de Sherbrooke

Caisse populaire de Piopolis (La)
Caisse populaire Desjardins des Plateaux de Sherbrooke
Caisse populaire Desjardins de Racine
Caisse populaire Desjardins de Richmond
Caisse populaire Desjardins Rivière Eaton

Caisse populaire de Rock Forest
Caisse populaire Desjardins de Rock Island (La)
Caisse populaire Desjardins de Sherbrooke-Est
Caisse populaire Desjardins Saint-Adolphe de Dudswell
Caisse populaire Desjardins de Saint-Camille

Caisse populaire de St-Claude (La)
Caisse populaire de St-Élie d'Orford (La)
Caisse populaire de Saint-Fortunat
Caisse populaire Desjardins de Saint-François-Xavier
Caisse populaire de St-Gabriel (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Georges de
Windsor (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Gérard
Caisse populaire de St-Hubert de Audet (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Isidore-de-Clifton
Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-de-Brébeuf
de Sherbrooke

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire de St-Joseph de Ham Sud (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Joseph de Sherbrooke (La)
Caisse populaire de St-Malo (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog
Caisse populaire de St-Philémon de Stoke (La)

Caisse populaire Desjardins Saint-Raphaël de Bury
Caisse populaire Desjardins de Saint-Romain
Caisse populaire de Ste-Agnès de Lac Mégantic (La)
Caisse populaire de Ste-Anne de la Rochelle
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Catherine-de-Hatley

Caisse populaire de Ste-Cécile de Frontenac (La)
Caisse populaire Desjardins de Ste-Marguerite
(Compton) (La)
Caisse populaire Desjardins de Stanstead
Caisse populaire Stornoway (La)
Caisse populaire Desjardins de Sutton (La)

Caisse populaire Desjardins de Valcourt
Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
Caisse populaire Desjardins de Weedon
Caisse populaire Desjardins de Windsor
Caisse populaire Desjardins de Woburn

Caisse populaire Desjardins de Wotton

Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent

Fédération des caisses populaires Desjardins du
Bas St-Laurent

Caisse populaire Desjardins d'Alberville
Caisse populaire Desjardins d'Amqui
Caisse populaire Desjardins de Baie-des-Sables
Caisse populaire Desjardins du Bic
Caisse populaire de Cabano

Caisse populaire Desjardins de Cacouna
Caisse populaire Desjardins de Causapscal
Caisse populaire Desjardins de Dégelis
Caisse populaire Desjardins d'Estcourt
Caisse populaire Desjardins du Haut-Pays de la Neigette

Caisse populaire Desjardins de L'Ascension-de-Patapédia
Caisse populaire Desjardins de L'Isle-Verte
Caisse populaire Desjardins de La Rédemption
Caisse populaire Desjardins de La Rivière Trois-Pistoles
Caisse populaire Desjardins de la Vallée des lacs

Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon

Caisse populaire Desjardins de Les Boules et
Métis-sur-Mer
Caisse populaire Desjardins de Les Hauteurs
Caisse populaire Desjardins de Les Méchins
Caisse populaire Desjardins de Matane
Caisse populaire Desjardins de Matapédia

Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli
Caisse populaire Desjardins de Nazareth
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Lac
Caisse populaire Desjardins de Packington
Caisse populaire Desjardins de Padoue

Caisse populaire Desjardins du Portage
Caisse populaire Desjardins de Price
Caisse populaire Desjardins de Rimouski
Caisse populaire Desjardins de Rivière-Bleue
Caisse populaire Desjardins de Sayabec

Caisse populaire Desjardins de Saint-Adelme
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexis
Caisse populaire Desjardins de Saint-Anaclet
Caisse populaire de St-Arsène (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Clément

Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien
Caisse populaire de St-Damase (La)
Caisse populaire de St-Donat
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éloi
Caisse populaire Desjardins de Saint-Épiphanie

Caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe
Caisse populaire Desjardins de Saint-Fabien
Caisse populaire Desjardins de Saint-François-d'Assise
Caisse populaire Desjardins de Saint-Gabriel
Caisse populaire Desjardins de Saint-Hubert

Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-de-Dieu
Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-de-la-Lande
Caisse populaire Desjardins de Saint-Juste-du-Lac
Caisse populaire Desjardins de Saint-Léon
Caisse populaire Desjardins de Saint-Luc

Caisse populaire Desjardins de Saint-Marc-du-Lac-Long
Caisse populaire de Saint-Mathieu
Caisse populaire Desjardins de Saint-Modeste
Caisse populaire Desjardins de Saint-Moïse et de
Saint-Noël
Caisse populaire Desjardins de Saint-Narcisse

Caisse populaire Desjardins de Saint-Octave

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire Desjardins de Saint-Rédempteur-de-Matane
Caisse populaire St-René de Matane (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Robert-de-Rimouski
Caisse populaire Desjardins de Saint-Simon
Caisse populaire Desjardins de Saint-Ulric

Caisse populaire Desjardins de Saint-Valérien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Vianney
Caisse populaire Desjardins de Saint-Yves
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Angèle
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Félicité

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Françoise
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Luce - Luceville
Caisse populaire Desjardins de Ste-Odile
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rita

Caisse populaire Desjardins de Sully
Caisse populaire Desjardins de Trois-Pistoles
Caisse populaire Desjardins de Val-Brillant

Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Fédération des caisses populaires Desjardins du
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Caisse populaire Desjardins d'Albanel
Caisse populaire Desjardins d'Arvida—Kénogami
Caisse populaire Desjardins de Bégin
Caisse populaire Desjardins des Berges de La Baie
Caisse populaire Desjardins de Chambord

Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi
Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi Nord
Caisse populaire Desjardins de Desbiens
Caisse populaire Desjardins de Dolbeau
Caisse populaire Desjardins Éducation De La Jonquière

Caisse populaire Desjardins Éducation Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de Girardville
Caisse populaire Desjardins d'Hébertville
Caisse populaire Desjardins d'Hébertville-Station
Caisse populaire Desjardins de Jonquière

Caisse populaire Desjardins de L'Anse-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de l'Ascension-du-Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de l'Éducation-du-Saguenay
Caisse populaire Desjardins de La Doré
Caisse populaire Desjardins de la Grande-Baie

Caisse populaire Desjardins de Lac-à-la-Croix
Caisse populaire Desjardins de Lac Bouchette
Caisse populaire Desjardins de Larouche
Caisse populaire Desjardins de Laterrière
Caisse populaire Desjardins de Métabetchouan

Caisse populaire Desjardins de Milot
Caisse populaire Desjardins de Mistassini
Caisse populaire Desjardins de Normandin
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Rosaire
Caisse populaire Desjardins de Péribonka

Caisse populaire Desjardins de Petit Saguenay
Caisse populaire Desjardins de Pointe-Bleue
Caisse populaire Desjardins de Port-Alfred
Caisse populaire Desjardins de Rivière-Éternité
Caisse populaire Desjardins de Roberval

Caisse populaire Desjardins de Saint-Ambroise
Caisse populaire Desjardins de Saint-André-du-
Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas
Caisse populaire Desjardins de Saint-Bruno-du-
Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins Saint-Coeur-de-Marie

Caisse populaire Desjardins de Saint-David-de-Falardeau
Caisse populaire Desjardins de Saint-Edmond
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène
d'Argentenay
Caisse populaire Desjardins de Saint-Félicien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-d'Otis

Caisse populaire Desjardins de Saint-François-de-Sales
Caisse populaire Desjardins de Saint-François-Xavier
Caisse populaire Desjardins de Saint-Fulgence
Caisse populaire Desjardins de Saint-Gédéon
Caisse populaire Desjardins Saint-Georges-de-Jonquière

Caisse populaire Desjardins de Saint-Honoré
Caisse populaire Desjardins de Saint-Léon
Caisse populaire Desjardins de Saint-Nazaire
Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime
Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas-Didyme

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Hedwige
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-
de-Roberval
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Monique-du-
Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rose-du-Nord
Caisse populaire Desjardins de Taillon

Caisse populaire Desjardins Ticouapé
Caisse populaire Desjardins de Ville d'Alma

**Fédération des caisses populaires
Desjardins de l'Abitibi**

Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi

Caisse populaire Desjardins d'Amos
Caisse populaire Desjardins d'Authier Nord
Caisse populaire Desjardins de Barraute
Caisse populaire Desjardins de Beaudry
Caisse populaire de Cadillac (La)

Caisse populaire Desjardins de Chapais
Caisse populaire Desjardins de Chibougamau
Caisse populaire Desjardins de Destor (La)
Caisse populaire Desjardins de Gallichan
Caisse populaire Desjardins de La Corne

Caisse populaire Desjardins de La Sarre
Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Or
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini
- Mistassini Lake Caisse populaire Desjardins
Caisse populaire Desjardins de Landrienne
Caisse populaire Desjardins de Lebel-sur-Quévillon

Caisse populaire Desjardins de Macamic
Caisse populaire de Mont-Brun (La)
Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac-Abitibi
Caisse populaire de Palmarolle (La)
Caisse populaire Desjardins de Roquemaure

Caisse populaire Desjardins de Senneterre
Caisse populaire Desjardins de Saint-Marc-de-Figuery
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Germaine
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rose-de-Pouliaries
Caisse populaire Desjardins de Taschereau (La)

Caisse populaire Desjardins de Vassan
Caisse populaire Desjardins de Waswanipi

**Fédération des caisses populaires
Desjardins de Richelieu-Yamaska**

Fédération des caisses populaires Desjardins de
Richelieu-Yamaska

Caisse populaire Acton Vale (La)
Caisse populaire d'Adamsville (La)
Caisse populaire de Bedford
Caisse populaire Desjardins de Beloeil (La)

Caisse populaire Boivin
Caisse populaire Bourg-Joli
Caisse populaire Desjardins de Cavignac
Caisse populaire Desjardins Centre du Bas-Richelieu
Caisse populaire Desjardins de Cowansville (La)

Caisse populaire Dessaulles (La)
Caisse populaire Douville (La)
Caisse populaire Desjardins de Drummondville
Caisse populaire Desjardins de Dunham (La)
Caisse populaire Desjardins de Farnham

Caisse populaire Desjardins de Granby/Bromont
Caisse populaire Desjardins d'Henryville
Caisse populaire de l'Ange-Gardien (La)
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Yamaska
Caisse populaire La Présentation

Caisse populaire Desjardins de la Vallée maskoutaine
Caisse populaire Les Patriotes
Caisse populaire Desjardins de Marieville (La)
Caisse populaire Mont St-Hilaire
Caisse populaire Notre-Dame de Stanbridge (La)

Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias
Caisse populaire Rivière
Caisse populaire de Rougemont (La)
Caisse populaire Desjardins de Roxton Falls (La)
Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville

Caisse populaire de St-Antoine-sur-Richelieu (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Barnabé-Sud (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Bernard-de-
Michaudville (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Césaire
Caisse populaire de St-Charles sur Richelieu (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Damase (La)
Caisse populaire de St-Denis sur Richelieu (La)
Caisse populaire de St-Dominique de Bagot (La)
Caisse populaire de Saint-Hyacinthe
Caisse populaire de St-Ignace-de-Stanbridge (La)

Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste de Rouville (La)
Caisse populaire St-Joseph-Tracy (La)
Caisse populaire de St-Jude (La)
Caisse populaire de St-Laurent de Sorel (La)
Caisse populaire de Saint-Liboire (La)

Caisse populaire de St-Marc-sur-Richelieu (La)
Caisse populaire de St-Nazaire d'Acton (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Paul d'Abbotsford (La)

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse populaire Desjardins de Saint-Pie-de-Bagot (La)
Caisse Desjardins de Saint-Sébastien d'Iberville
Caisse populaire de St-Théodore d'Acton (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas d'Aquin (La)
Caisse populaire St-Valérien

Caisse populaire de Ste-Hélène-de-Bagot (La)
Caisse populaire de Ste-Madeleine (La)
Caisse populaire Desjardins Sainte-Maria-Goretti de Beloeil
Caisse populaire de Ste-Rosalie (Bagot) (La)
Caisse populaire de Sorel (La)

Caisse populaire d'Upton (La)
Caisse populaire de Waterloo (La)

Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec - Québec Desjardins Credit Union Federation

Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec
- Québec Desjardins Credit Union Federation

Caisse d'économie des A.M.I.S. - S.I.M.A. Credit Union
Caisse d'économie Desjardins des Acieries (Ispat - Stelco)
Caisse d'économie Aéroport - Airport Credit Union
Caisse d'économie Desjardins Affaires sociales
de Drummondville
Caisse d'économie Alpha

Caisse d'économie Angus - Angus Credit Union
Caisse d'économie B.F.C. Bagotville
- C.F.B. Bagotville Credit Union
Caisse d'économie de Baie St-Paul
Caisse d'économie Canipco - Canipco Credit Union
Caisse d'économie des Cantons

Caisse d'économie Desjardins du Centre du Québec
Caisse d'économie Desjardins César
Caisse d'économie Cherrier Credit Union
Caisse d'économie Complex Taschereau Canat
- Complex Taschereau Canat Credit Union
Caisse d'économie Desjardins du Cuivre

Caisse d'économie Deux-Montagnes
Caisse d'économie Desjardins Éduco
Caisse d'économie Émérillon
Caisse d'économie des employés de Bell Canada
Caisse d'économie Desjardins des employés de
C.A.E.—R.R.C. - C.A.E.—R.R.C. Employees Desjardins
Credit Union

Caisse d'économie des Employés de C.I.P. « La Tuque » (La)

Caisse d'économie des Employés de Domglas Inc.
- Domglas Inc. Employees Credit Union
Caisse d'économie des Employés de Dominion Textile
Division Drummondville
Caisse d'économie des employés de Domtar
Caisse d'économie des employés et employés de Gaz
Métropolitain
Caisse d'économie des Employés de l'Hôpital
de Chicoutimi

Caisse d'économie Desjardins des employés de la
Raffinerie Shell
Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.
Caisse d'économie des employés de la Société des alcools
du Québec
Caisse d'économie des employés de matériaux
de construction Canada Ltée (Pont-Rouge)
Caisse d'économie Desjardins des employés de Molson

Caisse d'économie des employés de Réseau santé
Richelieu-Yamaska
Caisse d'économie Desjardins des employés de Ville
de Laval
Caisse d'économie des Employés des Affaires Sociales
de Lanaudière
Caisse d'économie des employés des Centres hospitaliers
(Ste-Justine - Lachine - Angrignon)
Caisse d'économie Desjardins des employés du Secteur
industriel (LaSalle)

Caisse d'économie Desjardins des employés
H.M.R. - I.C.M.
Caisse d'économie des employés des hôpitaux
Sacré-Cœur de Montréal et Notre-Dame de la Merci
Caisse d'économie Desjardins des employés
d'Hydro-Québec (secteurs Est, Nord et Ouest du Québec)
Caisse d'économie des Employés Labatt
Caisse d'économie des employés Marconi
- Marconi Employees Credit Union

Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux
de Montréal
Caisse d'économie des Employés Municipaux de
Québec (La)
Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux
de Trois-Rivières
Caisse d'économie des Faubourgs
Caisse d'économie Desjardins des Filons

Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida)
Caisse d'économie Henri-Bourassa
Caisse d'économie Hodelau

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

Caisse d'économie Honoré Mercier
Caisse d'économie Hydro
Caisse d'économie des Imprimeurs - Printers Credit Union
Caisse d'économie de l'Automobile
Caisse d'économie Desjardins de l'Enseignement de l'Est
du Québec

Caisse d'économie de l'Érable
Caisse d'économie Desjardins de l'Or Blanc
Caisse d'économie Desjardins de la Base « Valcartier »
Caisse d'économie Desjardins de la Chaudière
- Chaudière Desjardins Credit Union (The)
Caisse d'économie Desjardins de la Culture

Caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante
Caisse d'économie de Lanaudière
Caisse d'économie Laurentide
Caisse d'économie Laurentienne
Caisse d'économie Laval-Saint-Laurent

Caisse d'économie Desjardins Les Distillateurs unis du
Canada inc.
Caisse d'économie de Lignery
Caisse d'économie des Lituanais de Montréal « Litas »
- Montreal Lithuanian Credit Union « Litas »
Caisse d'économie Louis Hippolyte Lafontaine
Caisse d'économie Desjardins Marie-Victorin

Caisse d'économie Mazeppa - Mazeppa Credit Union
Caisse d'économie Desjardins McCormick
Caisse d'économie des Métallos (Atlas - Norcobrass)
Caisse d'économie Desjardins Multi-Co
Caisse d'économie Northern - Northern Credit Union

Caisse d'économie Desjardins du personnel du CHUM
Caisse d'économie des Policiers et Policières de la
Communauté Urbaine de Montréal
Caisse d'économie Polonaise du Québec
- Polish Credit Union of Quebec
Caisse d'économie des Pompiers de Montréal (La)
Caisse d'économie des Portugais de Montréal

Caisse d'économie du Rail - Rail Credit Union
Caisse d'économie Desjardins Reynolds - Hydro
(Baie-Comeau)
Caisse d'économie Richelieu-Yamaska
Caisse d'économie Desjardins de Sept-Iles
Caisse d'économie Shawinigan

Caisse d'économie St-Luc - St-Luc Credit Union
Caisse d'économie Desjardins Strathcona
- Strathcona Desjardins Credit Union

Caisse d'économie Desjardins Sûreté du Québec
Caisse d'économie Téléglobe
Caisse d'économie des Travailleurs d'Alma
Caisse d'économie des travailleurs de l'Outaouais
Caisse d'économie des Travailleurs de Port-Cartier

Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et
Travailleurs (Québec)
Caisse d'économie Ukrainienne nationale de Montréal
- Ukrainian National Montreal Credit Union
Caisse d'économie Desjardins des Vieilles Forges

Caisse non affiliée

CAISSE DES MUTUELLISTES Épargne et Crédit

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2000

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE

Sociétés de fiducie constituées par ou en vertu d'une loi du Québec

Fiducie Desjardins Inc.
- Desjardins Trust Inc.

L'Industrielle-Alliance Compagnie de Fiducie
- Industrial-Alliance Trust Company

Promutuel Capital, société de fiducie inc.
- Promutuel Capital Trust Company inc.

Trust Général du Canada
- General Trust of Canada

Trust La Laurentienne du Canada Inc.
- Laurentian Trust of Canada Inc.

Sociétés de fiducie constituées par ou en vertu d'une loi d'une autre province

Compagnie de fiducie du Groupe Investors Ltée (La)
- Investors Group Trust Co. Ltd

Compagnie de Fiducie, M.R.S.
- M.R.S. Trust Company

Sociétés de fiducie constituées par ou en vertu d'une loi fédérale

B2B Trust

Compagnie Maple Trust
- Maple Trust Company

Compagnie Montréal Trust
- Montreal Trust Company

Compagnie Montréal Trust du Canada
- Montreal Trust Company of Canada

Compagnie Trust CIBC
- CIBC Trust Corporation

Compagnie Trust National
- National Trust Company

Compagnie Trust Royal
- Royal Trust Company (The)

Connor Clark Private Trust Company

Fiducie de la Financière Sun Life inc.
- Sun Life Financial Trust Inc.

Fiducie Trimark
- Trimark Trust

Société Canada Trust (La)
- Canada Trust Company (The)

Société de Fiducie Banque de Montréal
- Trust Company of Bank of Montreal (The)

Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (La)
- Bank of Nova Scotia Trust Company (The)

Société de Fiducie Clarica
- Clarica Trust Company

Société de fiducie de la London Life (La)
- Trust Company of London Life (The)

Société de fiducie HSBC (Canada)
- HSBC Trust Company (Canada)

Société de fiducie Natcan
- Natcan Trust Company

Société de fiducie privée MD
- MD Private Trust Company

Société de fiducie Standard Life
- Standard Life Trust Company

Société de fiducie TD
- TD Trust Company

Société de Trust Household (La)
- Household Trust Company

Trust BLC
- LBC Trust

UBS Trust (Canada)

SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

**Sociétés d'épargne constituées par ou en
vertu d'une loi fédérale**

Hypothèques CIBC Inc.
- CIBC Mortgages Inc.

Hypothèques Trustco Canada
- Canada Trustco Mortgage Company

Services Hypothécaires CIBC Inc.

Société d'hypothèques CIBC (La)
- CIBC Mortgage Corporation

Société d'Hypothèques de la Banque Royale
- Royal Bank Mortgage Corporation

Société d'hypothèques TD (La)
- TD Mortgage Corporation

Société d'Hypothèques Victoria et Grey
- Victoria and Grey Mortgage Corporation

Société Hypothécaire Banque de Montréal
- Bank of Montreal Mortgage Corporation

Société hypothécaire HSBC (Canada)
- HSBC Mortgage Corporation (Canada)

Société hypothécaire Scotia
- Scotia Mortgage Corporation

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

DE LA

RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

Ce code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec a été adopté le 28 mai 1999 conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. (Décret 824-98 du 17 juin 1998)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

CHAPITRE UN

DISPOSITIONS GÉNÉRALES 44

- *Définitions*
- *Champ d'application*
- *Membres du conseil*
- *Titulaires de charges administratives*
- *En sus de la législation*
- *Divulgence des intérêts détenus*
- *Principes d'éthique et règles de déontologie*
- *Mission*
- *Valeurs d'organisation*
- *Principes généraux de gestion*

CHAPITRE DEUX

INTÉRÊTS DANS UNE INSTITUTION INSCRITE 45

- *Dépôts*
- *Emprunts*
- *Capital- actions*
- *Offre d'emploi*
- *Autres activités*

CHAPITRE TROIS

CADEAUX ET MARQUES D'HOSPITALITÉ 46

CHAPITRE QUATRE

DEVOIRS ET OBLIGATIONS 46

- *Mesures de protection de l'information confidentielle*
- *Respect de l'image*
- *Inspection*

CHAPITRE CINQ

APRÈS-MANDAT 46

- *Traitement de faveur*
- *Biens de la Régie*

PRÉAMBULE

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec est sensible au fait de maintenir des critères élevés à l'égard du comportement de toute personne engagée dans ses activités. C'est pourquoi la Régie se dote d'un code d'éthique et de déontologie qui, avec les dispositions législatives et réglementaires applicables, constituent des exigences à respecter par ses administrateurs publics, soit les membres de son conseil d'administration et les titulaires de charges administratives prévues par la loi. Ainsi, le présent code d'éthique et de déontologie ne constitue pas un substitut à toutes autres dispositions autrement applicables.

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Définitions

1. Dans le présent code d'éthique et de déontologie, à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions suivantes signifient :

1° « **administrateur public** » : un membre du Conseil ainsi qu'un titulaire de charges administratives de la Régie ;

2° « **Conseil** » : le conseil d'administration de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ;

3° « **institution** » :

a) une société de fiducie au sens de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., chapitre S-29.01) ;

b) une société d'épargne au sens de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* ;

c) une caisse d'épargne et de crédit régie par la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* (L.R.Q., chapitre C-4.1) ;

d) une fédération de caisses d'épargne et de crédit ;

e) la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ;

f) la Caisse centrale Desjardins du Québec.

4° « **institution inscrite** » : une institution titulaire d'un permis délivré par la Régie ;

5° « **loi** » : la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., chapitre A-26) ;

6° « **Régie** » : la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Champ d'application

2. Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs publics de la Régie.

Membres du Conseil

3. Le conseil est composé :

1° de l'inspecteur général des institutions financières qui en est d'office président ;

2° de l'adjoint à l'inspecteur général qui en est d'office vice-président ;

3° du sous-ministre des Finances ou son remplaçant désigné par écrit ;

4° de deux autres personnes qui ne sont pas membres du personnel de la fonction publique ou dirigeants d'organisme, au sens de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., chapitre F-3.1.1).

Titulaires de charges administratives

4. Les titulaires de charges administratives de la Régie sont :

1° le président, qui en est également le directeur général ;

2° le vice-président, lorsqu'il remplace le président ;

3° un membre du personnel de la Régie qui exerce, en tout ou en partie, des pouvoirs que lui confie le président.

En sus de la législation

5. Ce code d'éthique et de déontologie ne constitue pas un substitut à toute disposition légale, réglementaire ou déontologique pouvant par ailleurs s'appliquer.

Divulcation des intérêts détenus

6. Des règles traitant des conflits d'intérêt et de la divulgation des intérêts des administrateurs publics sont prévues par la loi.

Principes d'éthique et règles de déontologie

7. Des principes d'éthique et des règles de déontologie pour l'administrateur public sont énoncés dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c. 6, a. 1).

Mission

8. Les objets de la Régie sont de régir la sollicitation et la réception des dépôts d'argent du public, de garantir le paiement des dépôts d'argent, de gérer le fonds d'assurance-dépôts et d'administrer un régime de permis.

Valeurs d'organisation

9. Dans la poursuite de ses objets, la Régie favorise la protection des déposants en conformité avec la loi et ses règlements.

Principes généraux de gestion

10. Dans la poursuite de ses objets, la Régie mise sur la compétence et la probité de ses administrateurs publics et de son personnel.

CHAPITRE II

INTÉRÊTS DANS UNE INSTITUTION INSCRITE

Dépôts

11. L'administrateur public ne peut confier à une institution inscrite un dépôt suivant des conditions plus avantageuses que celles que peut obtenir un tiers dans un contexte de pleine concurrence.

Emprunts

12. L'administrateur public ne peut faire un emprunt auprès d'une institution inscrite suivant des conditions plus avantageuses que celles que peut obtenir un tiers dans un contexte de pleine concurrence.

13. Un membre du Conseil ne peut assister une personne pour obtenir un prêt d'une institution inscrite et il ne peut se porter caution.

Capital-actions

14. L'administrateur public ne peut détenir des actions d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées, à moins que ces actions ne soient émises dans le public et inscrites à la cote d'une bourse.

Offre d'emploi

15. L'administrateur public doit divulguer par écrit au Conseil toute offre sérieuse d'emploi qu'il reçoit qui risquerait de le placer dans une situation de conflit d'intérêt.

16. L'administrateur public qui accepte une offre d'emploi qui le place dans une situation potentielle de conflit d'intérêt doit divulguer ce fait par écrit au Conseil.

Autres activités

17. L'administrateur public ne peut accepter un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées.

18. L'administrateur public ne peut agir comme consultant rémunéré auprès d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées.

19. L'administrateur public ne peut exercer des activités, même non rémunérées, pour un organisme sans but lucratif dont la mission consiste principalement à s'intéresser à une institution inscrite ou à l'une de ses sociétés affiliées.

CHAPITRE III

CADEAUX ET MARQUES D'HOSPITALITÉ

20. L'administrateur public doit refuser tout cadeau ou avantage qui lui est consenti du fait de ses activités au sein de la Régie.

Cependant, il peut accepter et conserver les marques d'hospitalité, les souvenirs ou les documents commémoratifs qui lui sont offerts personnellement à l'occasion d'un événement auquel il participe.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Mesures de protection de l'information confidentielle

21. L'administrateur public protège la confidentialité des informations qu'il reçoit :

1° en ne laissant pas à la vue de tiers les documents contenant une telle information ;

2° en prenant des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents ;

3° en ne discutant pas, dans les endroits publics, d'affaires où peut être soulevée une telle information ;

4° en s'assurant que les documents qui contiennent une telle information soient conservés conformément à la loi.

Respect de l'image

22. L'administrateur public doit s'abstenir de déclarer tout fait ou propos de nature à ternir l'image ou la réputation de la Régie.

23. L'administrateur public, à l'exception du président, ne peut, lors d'une interview, faire des déclarations au nom de la Régie que s'il y est autorisé par le Conseil.

Inspection

24. L'administrateur public doit, à la demande du Vérificateur général, l'assister dans l'exécution de ses fonctions lorsqu'il les exerce à l'égard de la Régie.

CHAPITRE V

APRÈS-MANDAT

Traitement de faveur

25. L'administrateur public doit réduire au minimum les possibilités qu'il a d'obtenir un traitement de faveur ou un accès privilégié à la Régie après avoir quitté ses fonctions à la Régie.

Biens de la Régie

26. L'administrateur public doit, à l'expiration de son mandat, remettre à la Régie, dans les plus brefs délais, tous les biens de celle-ci qui sont en sa possession.

27. L'administrateur public remet, à l'expiration de son mandat, tous les documents qu'il possède qui contiennent des informations confidentielles recueillies à l'occasion de ses fonctions.

COORDONNÉES ET PUBLICATIONS

La RADQ met à la disposition du public diverses publications et sources d'information sur l'assurance-dépôts du Québec.

SOURCES D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-DÉPÔTS

- Numéro sans frais
1 800 463-5662
- Site Internet
www.radq.gouv.qc.ca
- Courrier électronique
radq@radq.gouv.qc.ca

PUBLICATIONS

- Information sur l'assurance-dépôts du Québec

Un dépliant d'information sur la garantie de 60 000 \$ par personne, par institution, sur les dépôts garantis, sur les dépôts garantis de façon distincte et sur les institutions inscrites.

- Institutions inscrites au 31 décembre

Une brochure énumérant l'ensemble des institutions inscrites (caisses d'épargne et de crédit, sociétés de fiducie et sociétés d'épargne) au 31 décembre de chaque année.

- Les 30 ans d'histoire de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Un document faisant le bilan des trente premières années d'existence de la RADQ (de 1967 à 1997).

- Rapport annuel

Pour obtenir ces publications, veuillez communiquer avec la RADQ.

RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

800, place D'Youville, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y5

Téléphone : (418) 528-9728
Télécopieur : (418) 643-3336

Québec 

Régie de l'assurance-dépôts
du Québec